

MÉTÉOROLOGIE  
CHAUD  
Maximum : 85  
Gracieuseté de  
SHEARER LUMBER CO. LTD.  
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR  
S. Camille de Lellis  
F. PILON  
INC.  
Fournitures de bureau

## Hôpitaux: l'escalade syndicale doit atteindre son sommet ce matin

### Pepin incite Johnson à prendre position

Le président général de la CSN, M. Marcel Pepin, a sommé en fin de semaine le premier ministre du Québec "d'indiquer clairement" que son gouvernement est disposé à augmenter les salaires des employés d'hôpitaux et "que des instructions ont été données à cette fin".

Dans une déclaration remise samedi soir à la presse, le président de la centrale à laquelle sont affiliés les syndicats en

## Les 32,500 employés débrayent

par Jean FRANCOEUR

L'épreuve de force la plus sérieuse dans l'histoire des relations de travail au Québec aura atteint, tôt ce matin, la phase ultime de son escalade: les employés de 139 hôpitaux, partout à travers le Québec, auront quitté leur travail.

Il n'était pas à écarter, hier soir au moment d'aller sous presse, qu'une entente de onzième heure pût survenir en aucun temps après les négociations intensives qui se sont poursuivies durant toute la fin de semaine; mais l'arrêt de travail généralisé n'en serait pas conjuré pour autant, puis-



## Le calme absolu, sur les lignes de piquetage

### "La grève n'est pas dirigée contre les malades" explique un gréviste

par Guy FERLAND et Gilles LESAGE

Sur les lignes de piquetage comme dans les hôpitaux hier après-midi, c'était l'assoupissement d'un beau dimanche d'été. Par petits groupes les grévistes causaient, les de porter les pancartes. On les voyait saluer les médecins qui entraient, parfois même blaguer avec eux. Mais lorsqu'un inconnu s'approchait, ils redressaient vite les pancartes en s'approchant de lui pour s'enquérir de son identité.

## L'affaire des contre-amiraux

## L'ultimatum de M. Hellyer au cabinet: c'était une boutade

OTTAWA — Le ministre de la défense M. Hellyer a bien reconnu samedi, avoir déclaré à Edmonton vendredi soir, qu'il démissionnerait s'il n'était pas assuré de l'appui unanime du cabinet dans la querelle des hauts gradés, mais il s'agissait là, tout au plus, d'une boutade

qu'un journaliste a prise au sérieux, a-t-il expliqué samedi. "Il n'est absolument pas question de démission et l'affaire des contre-amiraux ne sera pas soumise au conseil des ministres, qui la connaît déjà", a déclaré dans la capitale fédérale le ministre chargé

de réaliser l'intégration des trois armées canadiennes, l'armée, l'aviation et la marine.

Les premiers désaccords sur l'intégration des trois services se sont exprimés publiquement jeudi dernier lorsque des députés conservateurs ont interrogé M. Hellyer sur des rumeurs de démissions ou de retraites forcées dans l'état-major de la marine.

Le lendemain, le contre-amiral William Landymore, chef des commandements intégrés des Maritimes et de l'Atlantique, affirmait avoir été congédié par M. Hellyer pour s'être opposé à l'intégration des trois armées.

Au ministère de la défense on juge que le contre-amiral a déobéi aux règlements en se produisant à la télévision et en convoquant une conférence de presse pour s'opposer publiquement à la politique de défense.

"Si le contre-amiral Landymore n'était pas d'accord, il devait démissionner avant de faire connaître publiquement son opposition à la politique de défense", a fait savoir samedi un porte-parole officieux du ministère. Après avoir reçu un rapport sur les déclarations du contre-amiral, le ministre avisera.

On pense que M. Hellyer prendra des mesures disciplinaires.

Le chef des opérations navales prétend que l'intégration de la marine sous un commandement unique porte atteinte à "l'identité" et à "l'esprit de corps" de la Royal Canadian Navy.

Cependant on signale que le contre-amiral Robert Weland, chef-adjoint des opérations au quartier-général de l'ARC à Ottawa, a fait valoir ses droits à la retraite, "pour des raisons personnelles", de même que deux autres contre-amiraux, le chef-adjoint des commandements intégrés des Maritimes et du Pacifique, M. G. Stirling, et le chef-adjoint des services techniques de la logistique, H. C. Burchell, d'Ottawa.

## Les services d'urgence semblent avoir tenu le coup jusqu'ici

D'après des informations fragmentaires recueillies hier, il appert que la plupart des hôpitaux touchés par la grève se sont assurés les services d'urgence aux grands malades et aux blessés, sans compter que les institutions dont les employés n'étaient pas encore en grève, ou ne menacent pas de l'être, ont été appelées à fournir un effort plus grand dans ce domaine.

L'accès aux services d'urgence des grands hôpitaux n'a été interdit à qui que ce soit, bien qu'il soit arrivé que des patients dont l'état requerrait une longue hospitalisation soient dirigés vers des institutions qui fonctionnent normalement. Médecins et infirmières travaillent plus longtemps qu'à l'accoutumée, certains doublant les heures normales de travail.

A l'intérieur des hôpitaux, les personnes au travail font ce qu'elles peuvent pour tirer parti d'une situation fort cahotique. Ainsi, à la sortie de son travail, une infirmière confiait rageusement: "Si les grévistes voyaient ce qui se passe à l'intérieur, ils ne feraient pas la grève".

Par contre, une dame dont la vieille mère est hospitalisée et demande des soins soutenus, a dit qu'elle n'avait pas à se plaindre des soins qui lui étaient prodigués depuis le début de l'arrêt de travail.

Les cinq arrestations qu'il y a eu vers 9 h. du matin devant l'hôpital Royal Victoria apparaissent comme un fait isolé encore mal expliqué. Deux grévistes sont accusés d'avoir refusé de circuler, selon un poste de police numéro 10. Ils doivent comparaître ce matin devant la Cour municipale. Parmi eux, une femme. Il a été impossible de savoir dans quelles circonstances exactement les arrestations ont été effectuées. Selon les renseignements obtenus au poste de police, les grévistes ont été arrêtés lorsqu'ils ont refusé d'obéir à l'ordre des agents leur intimant de déambuler plutôt que de rester immobiles sur le trottoir.

C'est cependant à l'hôpital Royal Victoria que les grévistes ont le plus manifesté d'esprit revendicateur hier après-midi. Nous sommes installés ici pour des mois s'il le faut, a dit un employé du service d'entretien, qui gagne \$72 par semaine après huit années à l'emploi de l'hôpital. Un autre coupait constamment la conversation pour exprimer ses griefs à l'endroit des administrateurs de l'hôpital, et contre le travail sous pression.

A l'Hôtel-Dieu comme à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, tout à côté, les grévistes étaient beaucoup plus détendus. En général ils ne croyaient pas que la grève serait longue parce que disaient-ils, "ce n'est pas une grève comme une autre".

Si c'était mon père qui était malade, disait l'un d'eux, je voudrais qu'il puisse se faire

## Incident à l'hôpital de Courville

À Québec, près d'une trentaine d'agents de la Sûreté provinciale ont ouvert les lignes de piquetage dressées devant l'hôpital Saint-Augustin, à Courville, afin de permettre à douze religieuses d'entrer dans l'institution où, par suite de la grève des employés, 150 malades chroniques étaient sous les soins d'environ vingt personnes.

Samedi, 43 malades ont été évacués de l'hôpital. Des membres de l'ambulance Saint-Jean, appelés à la rescousse, n'ont pu franchir les lignes de piquetage par suite du refus des grévistes. Le directeur de l'institution, le frère Cléophas, a déclaré que le service d'urgence du ministère de la Santé avait rendu un grand service à l'institution en contribuant à faire entrer les religieuses à l'hôpital.



Hellyer: il n'est absolument pas question de démission...

de réaliser l'intégration des trois armées canadiennes, l'armée, l'aviation et la marine.

Les premiers désaccords sur l'intégration des trois services se sont exprimés publiquement jeudi dernier lorsque des députés conservateurs ont interrogé M. Hellyer sur des rumeurs de démissions ou de retraites forcées dans l'état-major de la marine.

Le lendemain, le contre-amiral William Landymore, chef des commandements intégrés des Maritimes et de l'Atlantique, affirmait avoir été congédié par M. Hellyer pour s'être opposé à l'intégration des trois armées.

Au ministère de la défense on juge que le contre-amiral a déobéi aux règlements en se produisant à la télévision et en convoquant une conférence de presse pour s'opposer publiquement à la politique de défense.

"Si le contre-amiral Landymore n'était pas d'accord, il devait démissionner avant de faire connaître publiquement son opposition à la politique de défense", a fait savoir samedi un porte-parole officieux du ministère. Après avoir reçu un rapport sur les déclarations du contre-amiral, le ministre avisera.

On pense que M. Hellyer prendra des mesures disciplinaires.

Le chef des opérations navales prétend que l'intégration de la marine sous un commandement unique porte atteinte à "l'identité" et à "l'esprit de corps" de la Royal Canadian Navy.

Cependant on signale que le contre-amiral Robert Weland, chef-adjoint des opérations au quartier-général de l'ARC à Ottawa, a fait valoir ses droits à la retraite, "pour des raisons personnelles", de même que deux autres contre-amiraux, le chef-adjoint des commandements intégrés des Maritimes et du Pacifique, M. G. Stirling, et le chef-adjoint des services techniques de la logistique, H. C. Burchell, d'Ottawa.

## Tout semble prêt pour le lancement des astronautes Young et Collins

CAP KENNEDY — Les astronautes John Young et Michael Collins sont prêts: ils ont passé la majeure partie du week-end à se détendre en prévision de leur lancement dans l'espace, à bord de "Geminii-1", à l'heure exceptionnellement tardive de 17h. 20 cet après-midi (22h. 20 GMT). La température, de son côté, n'a cessé de s'améliorer au cours de la fin de semaine: l'ouragan tropical "Celle", qui bouillonne au-dessus des Caraïbes depuis quelques jours et devait frapper la Floride à l'heure prévue pour le lancement, a tellement perdu de sa force qu'elle n'est virtuellement plus qu'un souvenir.

Toutefois, selon M. Couture, plusieurs administrateurs d'hôpitaux ont convenu de négocier directement avec les syndicats au sujet du maintien de certains services essentiels ayant trait aux services d'urgence proprement dits ou aux services essentiels d'entretien, de cuisine, de buanderie, et autres. Il fait état de plusieurs ententes du genre, mentionnant celles qui ont été signées avec les hôpitaux St-François-d'Assise et Saint-Sacrement, à Québec, l'Hôtel-Dieu et l'hôpital général de Saint-Hyacinthe. D'autres négociations sont en cours avec d'autres hôpitaux à travers la province et, de dire M. Couture, "nous sommes confiants de pouvoir annoncer bientôt à la population que la majorité des hôpitaux ont reconnu la nécessité de telles ententes avec les syndicats".

## Tout semble prêt pour le lancement des astronautes Young et Collins

90 minutes avant le lancement de Geminii-10, soit à 20h. 40 GMT, une fusée "Agena-10" sera lancée et servira de cible aux premiers rendez-vous de l'équipage et à trois arrimages consécutifs avec Geminii-10 au cours de son périple de trois jours. Le premier arrimage aura lieu à 23h. 10 ce soir (04h. 10 GMT mardi).

Geminii-10, en plus de réaliser ce triple arrimage, poursuivra une fusée Agena qui gravite dans le ciel à une altitude différente. Lancé le 14 mars, ce véhicule a servi le même jour à un bref arrimage avec Geminii-8. Quelques minutes après l'arrimage, l'ensemble fut soumis à de violentes embardées et il en résulta le retour précipité de Neil Armstrong et David Scott dans le Pacifique. Cette fois, il n'y aura aucun accrochage avec la capsule, celle-ci se contentant de s'approcher jusqu'à une cinquantaine de pieds.

Le plan de vol, qui est très chargé, prévoit également que Collins évoluera dans le vide spatial mercredi après-midi. Il prévoit trois ouvertures de l'écoutille de la capsule dont le co-pilote sortira afin de se promener jusqu'à une cinquantaine de pieds de son habitacle de trois tonnes pendant 35 minutes.

Le plan de vol prévoit que Geminii-1 devra monter jusqu'à

## Wilson s'entretient aujourd'hui avec Kossyguine à Moscou

## Vietnam: Ho Chi Minh lance un ordre de mobilisation générale dans tout le pays

### Les réactions à Washington: poursuivre l'escalade

WASHINGTON — Les Etats-Unis sont décidés à poursuivre l'escalade de la guerre au Vietnam aussi longtemps qu'il le faudra jusqu'à ce que les Nord-Vietnamiens et le Vietcong comprennent que le seul moyen de régler la crise réside dans la négociation pacifique.

Les milieux compétents de la capitale fédérale résume ainsi la réaction de l'administration Johnson aux déclarations qui vient de faire le président Ho Chi Minh, à l'occasion du dixième anniversaire de la signature des accords de Genève, et qui laisse prévoir une prolongation in-

HANOI — Le président Ho Chi Minh a lancé hier dans une allocution radiodiffusée, un ordre de mobilisation totale à l'armée et à la nation nord-vietnamiennes. Le président a demandé à tous les Nord-Vietnamiens d'intensifier la lutte contre l'agresseur et d'être prêts pour une guerre totale.

Donc, trois semaines après les raids américains, près d'Hanoi et d'Haiphong, le Nord-Vietnam, par la voix de son président, s'engage dans la voie de la guerre à outrance.

L'appel du président Ho Chi Minh d'environ mille mots, a été lu hier matin à 5 h. 30 (h. loc.) à la radio. Adresse aux "compatriotes et aux combattants de tout le pays", il a été écouté en silence par toute une population qui ne se voit offrir qu'une alternative: la victoire ou la mort.

Première réaction officielle au "nouveau pas dans l'escalade", l'appel du président Ho Chi Minh constitue aussi une réponse et une mise en garde aux menaces d'une nouvelle escalade aérienne lancées à Washington.

Contrairement à d'autres déclarations récentes plus nuancées, l'appel d'hier écarte totalement, en refusant d'en évoquer même l'éventualité, toute possibilité de faire revenir la paix au Vietnam par le moyen de négociations.

Les sacrifices extrêmes sont à l'avance acceptés, en vaste projection "wagnérienne" sur l'avenir: "Johnson et sa clique peuvent faire venir un million d'hommes et davantage. Ils peuvent utiliser des milliers d'avions contre le Nord. La guerre pourra encore durer cinq, dix, vingt ans ou plus. Hanoi et Haiphong pourront être rasées. Le peuple vietnamien ne se laissera jamais intimider".

Immédiatement après l'appel du président Ho Chi Minh, Radio-Hanoi, relayée, affirme-t-on, par des émetteurs diffusant au Sud-Vietnam, a lu le texte du "communiqué du Conseil suprême de la défense nationale" annonçant que "d'importantes mesures ont été prises pour intensifier la guerre patriotique contre les imperialistes et les agresseurs américains".

Ces mesures, dont les détails ne sont pas révélés, impliquent une mobilisation civique et militaire totale autour des thèmes "héroïsme et irrédutibilité". Leurs objectifs généraux sont la mobilisation du potentiel de tout le peuple, le développement de l'armée populaire et le renforcement de la défense nationale.

Deux textes condamnent en même temps "la supercherie de négociations de paix" attribuées au président Johnson, "le sabotage des accords de Genève" et affirment que le bus des bombardements américains au nord du 17e parallèle est de sortir les Etats-Unis de "leur enlèvement dans le Sud et d'imposer à Hanoi des négociations à leurs conditions".

LE RETRAIT DES TROUPES

Le président Ho Chi Minh a affirmé que la guerre au Vietnam pourrait prendre fin si toutes les troupes américaines se retirent du pays. Il a rappelé la déclaration en quatre points de la République démocratique du Vietnam et celle en cinq points du rétablissement de la paix.

Le président a déclaré que le Vietnam était une nation pacifique et que les accords de Genève avaient été rompus par l'agression américaine.

L'ordre de mobilisation totale lancé hier par le président concerne notamment une partie des réserves qui n'avaient pas encore été engagées dans la lutte.

Le président a demandé à la nation d'intensifier le combat, même si Hanoi, Haiphong et d'autres villes devaient être rasées, jusqu'à ce que tous les agresseurs américains soient anéantis ou chassés du Vietnam. Le Vietnam, a-t-il dit, est certain d'être victorieux même si la guerre devait durer cinq, dix ou vingt ans, même si les Etats-Unis engageaient 500,000 hommes ou davantage dans la bataille.

### MOSCOU — C'est avec 14 minutes de retard sur l'horaire prévu que M. Harold Wilson est arrivé samedi après-midi, à bord d'un "Comet" de la B.E.A., à l'aérodrome de Vnoukovo.

Le premier ministre britannique a été accueilli à son arrivée par M. Alexis Kossyguine qui, une heure auparavant, avait sur ce même aéroport, pris congé de Mme Indira Gandhi, M. Andrei Gromyko, ministre des affaires étrangères, et M. Nicholas Patolitchev, ministre du commerce extérieur, étaient également présents.

Aucune cérémonie protocolaire n'avait été prévue pour l'arrivée de M. Wilson qui, après quelques poignées de main, a échangé des paroles de bienvenue avec le chef du gouvernement soviétique. Les deux hommes ont ensuite pris place dans une limousine noire qui a pris la direction de la résidence de M. Harold Wilson pendant son séjour à Moscou.

Après avoir accompagné M. Wilson à la datcha, M. Kossyguine est demeuré avec son hôte pendant une quinzaine de minutes avant de prendre congé. Il est vraisemblable qu'il lui ait fait part, alors, des entretiens qu'il a eus avec Mme Gandhi, chef du gouvernement indien. M. Wilson est certainement au courant, maintenant, de la prise de position nette de son homologue soviétique, qui avait déclaré aux journalistes lors de la



Voir page 2: Réactions

Voir page 2: Vietnam

Voir page 2: Wilson

Voir page 2: Incident

Vietnam

(Suite de la première page)

"Les Américains, a dit Ho Chi Minh, ont envoyé un corps expéditionnaire d'environ 300,000 hommes dans la partie sud de notre pays. Ils ont mis au service de leur politique d'agression une administration fantoche et une armée de mercenaires. Ils ont eu recours aux moyens les plus sauvages de la guerre, produits chimiques toxiques, bombes au napalm, etc..."

"Tout brûler, tuer tout le monde, détruire tout", tel est leur programme de la terre brûlée: c'est-à-dire de tuer, de brûler, de massacrer, de détruire tout ce qui est vietnamien. Mais sous la ferme et sage direction du Front national de libération, l'armée et le peuple du Sud-Vietnam, étroitement unis dans un combat héroïque ont déjà remporté des victoires glorieuses et sont décidés à lutter jusqu'à la victoire complète: la libération du Sud, la défense du Nord et la réunification nationale. L'agresseur américain a cyniquement lancé des raids aériens sur le Nord Vietnam pour sortir du pétrin dans lequel il s'est mis au Sud et imposer des négociations sur la base de ses seules conditions."

"Le Vietnam du Nord ne fléchira pas. Notre armée, notre peuple ont déjà montré combien ils savaient redoubler d'émulation pour continuer à produire et à combattre héroïquement. Nous avons déjà abattu 1,200 avions ennemis. Nous sommes déterminés à mettre fin aux destructions ennemies et à donner tout notre appui à nos chers compatriotes du Sud. Les agresseurs américains, qui s'en rendent compte, ont hystériquement franchi un nouveau pas dans l'escalade. Ils ont attaqué les faubourgs de Hanoi et de Haiphong dans un acte de désespoir de bête blessée."

LES POURPARLERS DE PAIX

"Chaque fois que les Américains ont voulu faire triompher leur agression ils ont eu recours à ce qu'ils appellent des 'pourparlers de paix' pour tromper l'opinion mondiale et rejeter la responsabilité du refus des pourparlers sur le Vietnam". S'adressant au président Johnson, le président Ho Chi Minh s'est écrié: "Dites au peuple américain et aux peuples du monde, qui a porté atteinte aux accords de Genève qui garantissent la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du Vietnam? Est-ce que ce sont les troupes vietnamiennes qui ont envahi les Etats-Unis et massacré les Américains? Est-ce que ce n'est pas le gouvernement américain qui a envoyé ses propres troupes envahir le Vietnam? Que les Etats-Unis mettent fin à leur guerre d'agression au Vietnam, retirent leurs troupes de ce pays et la paix reviendra immédiatement. La position du Vietnam est claire. Elle est définie par les quatre points énoncés par notre gouvernement et les cinq points du Front de libération nationale sud-vietnamien."

"Il n'y a pas d'autre choix, s'est exclamé le président Ho Chi Minh. Le peuple vietnamien aime la paix, la vraie paix dans l'indépendance et la liberté et non pas une paix honteuse avec l'Amérique". Notre peuple combattra avec résolution jusqu'à la complète victoire finale, quels que soient les sacrifices. Aujourd'hui les conditions, ici et à l'étranger, sont plus favorables pour notre peuple."

"Chers compatriotes et combattants, nous sommes fiers de notre propre conviction de défendre la justice et le droit du peuple, de l'unité de notre peuple du nord au sud. Nous sommes fiers de la sympathie et de l'appui des pays socialistes frères et des peuples progressistes du monde entier. Nous vaincrons et remplirons notre tâche historique qui est d'abattre l'agresseur américain, s'est encore exclamé le président Ho Chi Minh, qui a saisi l'occasion pour exprimer ses chaleureux remerciements aux pays socialistes frères, aux peuples progressistes du monde y compris au peuple américain lui-même pour leur appui et leur aide."

"Face aux nouvelles intentions criminelles des impérialistes américains, je suis fermement convaincu que les gouvernements populaires des pays socialistes frères de même que les pays amis de justice et de paix à travers le monde apporteront un appui encore plus vigoureux au peuple vietnamien et l'aidera jusqu'à la victoire totale dans le combat qui l'oppose à l'agression américaine pour le salut national. L'agresseur américain sera battu. Vive le Vietnam pacifique, réuni, indépendant, démocratique et prospère. Compatriotes et combattants de tout le pays, en avant", a conclu le président Ho Chi Minh.

Le calme

(Suite de la première page)

En fait, il est visible que les grévistes ont pas d'honneur à l'endroit de ceux qui traversent les lignes, lorsqu'ils savent qu'ils sont. Mais c'est là une situation qui évolue très vite. Comme le disait un médecin, la loi n'empêche personne de traverser une ligne de piquetage, mais en temps de grève, la loi se fait souvent sur le trottoir. Ce qui est difficile, disait aux piqueteurs une étudiante-infirmière en quittant l'Hôtel-Dieu, c'est n'est pas de sortir, c'est d'entrer. Selon nos constatations, les visiteurs n'éprouvent aucune difficulté à pénétrer dans les institutions, à la condition qu'ils sachent quel malade ils désirent voir et dans quelle chambre il se trouve. Par contre, il arrive que les grévistes hésitent à laisser franchir leurs lignes des personnes qui leur semblent être des étudiants "briseurs de grève" ou des bénévoles. Mais, de dire le responsable des piqueteurs, hier après-midi, devant l'hôpital Notre-Dame, ceux qui veulent véritablement visiter un ou des malades entrent facilement. Et d'ajouter: "Voyons donc, nous savons qu'une visite constitue souvent pour un malade le meilleur remède qui soit."

Aux "suspects", les grévistes demandent, en guise de justification, de leur dire "bonjour" en quittant l'hôpital. Ce qu'ils font avec plaisir, pour la plupart. Hier, les grévistes de Notre-Dame se félicitaient de la collaboration du public, des constables (municipaux et d'agences) et même des aides-soignants de l'hôpital. Il est vrai que certains d'entre eux voudraient encore être plus intrusants, mais leurs dirigeants leur rappellent la consigne: ordre, calme, politesse.

Il y a parfois beaucoup de confusion à l'entrée des hôpitaux, comme par exemple au sujet des visites aux malades. A l'Hôtel-Dieu par exemple, vendredi, un vieillard a dû attendre un certain temps avant de pouvoir voir sa fille malade. Le bruit a couru que les grévistes barraient la route aux visiteurs, et le syndicat a répondu que c'était les autorités de l'hôpital qui interdisaient toute visite. En fait, on explique les autorités de l'Hôtel-Dieu, nous avons dû contrôler et écarter les visiteurs. Mais tout simplement, les malades à l'hôpital peuvent le faire en se procurant un laissez-passer. Au sujet du vieillard, selon ce que nous avons appris hier, il s'était adressé à la mauvaise porte et comme la consigne donnée aux agents Pinkerton qui assurent l'ordre à l'Hôtel-Dieu est très rigoureuse, l'entrée lui a été refusée. C'est un gréviste qui l'a accompagné jusqu'à la bonne porte, où il a pu obtenir un laissez-passer. Nous mêmes nous avons dû attendre une bonne demie-heure hier avant de pouvoir atteindre les autorités de l'hôpital. "C'est la consigne, expliquait le plus amablement possible l'agent Pinkerton. Personne ne peut entrer sans laissez-passer."

Si, selon des rapports, la situation est tendue devant certains hôpitaux, elle n'est certainement pas à l'hôpital Saint-Charles-Borromée, boulevard Dorchester, cette institution pour chroniques que nous avons visité habituellement l'hôpital du cardinal. Ici, contrairement aux hôpitaux généraux qui ont littéralement été vidés, à peine une quarantaine des 430 patients ont pu trouver refuge ailleurs. Près de 200 des 250 employés sont en grève, et ils se relaient pour faire le piquet devant l'institution. Les grévistes ont été partiellement remplacés depuis trois jours par des groupes de religieuses de la communauté de Sainte-Anne, environ une quinzaine par jour, de même que, surtout hier, par des parents ou amis des patients, au nombre d'environ une centaine, et par des Frères de la Mer, qui dirigent l'hôpital. Grâce à cet apport de l'extérieur — auquel les grévistes ne font aucune obstruction — et au travail accru du personnel au travail, les malades ne manquent aucun des services essentiels. Les secteurs les plus touchés sont ceux du service de nuit et de la buanderie. Un dirigeant de l'institution a confié qu'on avait réussi jusqu'ici à tenir le coup de façon convenable. C'est en termes très généraux que les autorités des hôpitaux ont voulu rendre compte de la situation. Même qu'à l'hôpital Royal Victoria, on a tout simplement répondu que toute déclaration devant émaner de l'Association des hôpitaux.

Même au sujet du nombre de malades actuellement hospitalisés? — Même à ce sujet. A l'Association des hôpitaux cependant, on ne possède pas de chiffres précis sur le nombre de malades dans chaque hôpital. Mais à partir des hôpitaux pour chroniques et les hôpitaux psychiatriques, les autres semblent vraiment vides. A l'Hôtel-Dieu et à l'hôpital Ste-Jeanne d'Arc, qui comptent respectivement 650 et près de 450 lits, moins de la moitié sont occupés, une certaine et une soixantaine selon le recensement des renseignements obtenus. A l'hôpital Royal Victoria, qui compte 1,300 lits, il n'y aurait que 300 à 400 malades.

Tout le monde fait un peu de bruit dans les hôpitaux. Les cuisiniers étant en grève eux aussi, ce sont des techniciens ou des religieuses par exemple qui ont remplacé le service et du service aux malades. Il ne semble pas que les hôpitaux aient eu recours jusqu'à présent aux services de traitants de l'extérieur, mais c'est une possibilité. On assure que les malades qui restent ne manquent pas de soins, étant donné leur petit nombre. Mais combien de temps les hôpitaux pourront-ils tenir de cette façon? Ils ne le savent vraiment pas. Jusqu'à hier la situation n'était pas trop mauvaise parce qu'il n'y avait que 38 hôpitaux en grève, qui pouvaient toujours envoyer des malades à d'autres hôpitaux. Mais l'inquiétude hier, c'était pour aujourd'hui, alors que tous les hôpitaux de la province doivent débrayer, à moins d'un règlement.

Pepin

(Suite de la première page)

grève dans les hôpitaux du Québec affirme qu'une prise de position ferme de M. Johnston à ce sujet aurait vraisemblablement pour effet d'accélérer les négociations en cours.

"Les salaires des employés d'hôpitaux doivent être augmentés substantiellement", poursuit M. Pepin et les demandes que font les syndicats à ce sujet sont plus que raisonnables et personne ne peut s'y objecter." Du moins pas M. Johnston "qui a fait sa campagne électorale sur son intention de défendre ceux qui sont défavorisés".

Tout en reprochant au gouvernement sa lenteur à intervenir dans le différend des hôpitaux, le président de la CSN souligne cependant que les syndicats apprécient "grandement le fait que le premier ministre ait décidé que ce conflit trouverait solution par les procédures de la négociation, et non par des procédures judiciaires qui ne peuvent pas régler les vrais problèmes".

Le chef syndical ajoute que "contrairement à ce que veulent faire croire certaines rumeurs, aucune des clauses monétaires n'est encore réglée" (samedi soir).

M. Pepin estime que d'autres problèmes majeurs restent encore à régler, problèmes qui auraient pu trouver solution bien avant aujourd'hui. "Ces questions fondamentales doivent être résolues une fois pour toutes afin d'éviter qu'une situation comme celle que nous connaissons se représente", dit-il.

Parmi ces problèmes, il y a celui de l'application des conventions collectives qui a été constamment jusqu'ici une "source de mécontentement chronique" dans de nombreuses institutions.

"Nous sommes tous extrêmement conscients des lourdes répercussions que peut avoir la situation actuelle, conclut le président de la CSN, et cette décision de déclencher la grève a été prise après mûre réflexion et en considérant que c'était vraiment la dernière moyen à la disposition des syndiqués."

Incident

(Suite de la première page)

À Québec également, une soixantaine d'employés non-professionnels de l'hôpital civique ont repris samedi midi le travail qu'ils avaient quitté la veille. Des dirigeants de la CSN leur ont rappelé que leur grève était illégale, puisqu'ils n'ont pas encore reçu leur certification syndicale.

Ils avaient débrayé vendredi matin en même temps que leurs confrères de l'hôpital Saint-Michel-Archange, situé à proximité. Ils avaient aussi levé des lignes de piquets.

Vendredi, il a fallu l'intervention personnelle du chef de police Gérard Girard, de l'échevin Gérard Moisan et d'une vingtaine de policiers pour qu'un camion puisse décharger des produits laitiers à l'hôpital municipal de Québec. Une quinzaine de piqueteurs empêchaient le camion de franchir leurs rangs. Le chef Girard leur a ordonné de ne pas faire de piquetage au milieu de la chaussée qui sépare l'hôpital psychiatrique St-Michel Archange de l'hôpital municipal, sans quoi il serait dans l'obligation de prendre des mesures draconiennes à leur égard.

"Ce n'est que le 12 juillet que le gouvernement semble avoir commencé à se préoccuper officiellement du problème, dont pourtant il connaissait l'imminence depuis déjà quelque temps, souligne le président de la CSN.

"Comme premier geste, il a voulu être informé des problèmes discutés avec les représentants des parties en cause. Il faut bien reconnaître qu'il était alors un peu tard: les avis de grève étaient déjà envoyés au ministre du travail et la date du 15 juillet pour le déclenchement de la grève y était indiquée."

Hôpitaux

(Suite de la première page)

nisme, se refusant à divulguer quoi que ce soit sur la marche des pourparlers — ce qui en soi n'est pas mauvais signe, puisqu'en pareille circonstance la longueur des commentaires est habituellement inversement proportionnelle au rythme des progrès enregistrés. De toute façon, on n'y était pour personne: les principaux dirigeants ayant fort à faire et leurs porte-parole se montrant avares de commentaires.

Il n'en paraissait pas moins évident que les deux parties étaient fébrilement à la recherche de formules capables de conjurer le pire.

Un point sombre pourtant: la Fédération qui groupe tous les syndicats d'employés d'hôpitaux, affiliés à la CSN a convoqué samedi soir la réunion de son "bureau fédéral" qui devait se tenir dimanche après-midi.

La semaine dernière, le président de cet organisme, M. Paul-Émile Dalpé, avait précisé qu'il appartiendrait au bureau fédéral, composé d'une centaine de délégués venus de toute la province, d'approuver les termes d'une entente intervenue au niveau du comité de négociations.

Samedi, le président général de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pépin, a émis un long communiqué où il expose le point de sa centrale dans le différend des hôpitaux.

M. Pépin affirme que les négociateurs syndicaux ont tenté depuis deux mois des "efforts continus et systématiques" pour tenter d'éviter ce conflit.

Si une entente entre les parties s'est révélée impossible, c'est à son avis "que le fossé était trop large; en outre, ajoute-t-il, "les gens qui pouvaient avoir en mains certains pouvoirs n'ont pas pris au sérieux assez rapidement la situation".

Le président de la CSN rapproche aux administrateurs d'hôpitaux de n'avoir accepté de consacrer qu'à peine 10 heures de pourparlers avec les négociateurs syndicaux entre le 4 et le 13 juillet, date de la nomination du médiateur spécial, alors même qu'une menace de grève planait sur la province depuis le 29 juin.

M. Pépin déplore que le gouvernement, à qui on ne peut imputer le retard des négociations, n'ait pas au moins reconnu l'urgence de la situation.

"Ce n'est que le 12 juillet que le gouvernement semble avoir commencé à se préoccuper officiellement du problème, dont pourtant il connaissait l'imminence depuis déjà quelque temps, souligne le président de la CSN.

"Comme premier geste, il a voulu être informé des problèmes discutés avec les représentants des parties en cause. Il faut bien reconnaître qu'il était alors un peu tard: les avis de grève étaient déjà envoyés au ministre du travail et la date du 15 juillet pour le déclenchement de la grève y était indiquée."

Les services

(Suite de la première page)

Entre temps, les syndicats concernés ont mis sur pied leur propre service de dépannage, sous la forme d'un service gratuit de soins hospitaliers à domicile. Un tel service a été établi dans les régions touchées par la grève. A Montréal, le poste de triage est situé aux bureaux même de la CSN. Samedi et hier, le service a été inondé d'appels téléphoniques consistant surtout en demandes de renseignements de ce genre: "Mon fils a été blessé, si je le conduis à l'hôpital, le laissera-t-on entrer?" ou: "Ma fille fait de la fièvre, que dois-je faire?"

Des infirmières bénévoles de la société des infirmières visiteuses ou de la Croix-Rouge produisent les soins à domicile. Il importe toutefois de rappeler que toute demande de soins à domicile doit être autorisée par écrit par le médecin traitant. Le service ne peut dispenser que les soins donnés par des personnes autres que le médecin.

La CSN, les infirmières qui répondent aux appels pour soins à domicile sont parfois abreuvées d'injures par des correspondants — évidemment anonymes — qui accusent les grévistes de "laisser mourir les gens" et autres aménités semblables.

Les grévistes rejettent avec vigueur ces accusations. Aux abords de deux institutions, hier, plusieurs nous ont assuré qu'ils étaient prêts à collaborer pour assurer les services d'urgence, si on leur en faisait la demande.

De son côté, l'Association des hôpitaux n'a pas changé la ligne de conduite mise au point avant la grève et publie sous forme d'annonces dans les journaux.

Wilson

(suite de la première page)

réception d'adieux de Mme Gandhi, en parlant du Vietnam. "Les bombardements doivent cesser et les troupes étrangères doivent être retirées. C'est la seule solution possible".

Les entretiens politiques anglo-soviétiques, qui commenceront ce matin à 10 h (locale), reprendront vraisemblablement dans l'après-midi.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

PROFESSEUR DE LATIN

LE COLLEGE ST-PAUL recherche les services d'un professeur de LATIN pour enseigner au niveau COLLEGIAT. Les candidats QUALIFIES sont invités à faire parvenir leur "curriculum vitae" au:

DIRECTEUR DES ÉTUDES  
Collège St-Paul  
10555 Bois-de-Boulogne, Mtl 12  
Tél. 334-4921

ON DEMANDE UN VENDEUR BILINGUE

(anglais-français) possédant de préférence un diplôme en génie mécanique et de l'expérience dans les convoyeurs, grues, etc.

Pour de plus amples renseignements, écrire à:  
CANADIAN MECHANICAL HANDLING SYSTEMS LTD.  
Case 370, Le Devoir, Montréal

DESSINATEUR EN ARCHITECTURE

ayant 5 ans d'expérience au Canada, ou

ARCHITECTE

MARC CINQ-MARS, ARCHITECTE  
1980 ouest, Sherbrooke — WE. 3-3631

PROGRAMMEUR

CALCULATRICES ELECTRIQUES I.B.M. 360

QUALIFICATIONS: Posséder plusieurs années d'expérience sur le système I.B.M. 1401 ou équivalent.

LA POSITION: Dans un hôpital, participer à l'établissement d'un "Centre de données."

SALAIRE: L'expérience et les qualifications serviront de facteurs déterminants.

S'adresser: Bureau du Personnel  
Hôpital Notre-Dame  
1560 est. rue Sherbrooke  
Montréal 24

UN SECRETAIRE DES AGENCES

Une compagnie d'assurance-vie ayant son siège social à Montréal demande un secrétaire des agences.

Le candidat devra pouvoir assumer des responsabilités administratives, avoir de l'initiative et de la facilité à promouvoir des ventes et être en mesure d'entretenir de bonnes relations avec les agents.

Cette offre est intéressante pour un candidat qui a une formation universitaire ou l'équivalent et qui désire une position stable dans l'administration.

Si vous possédez les aptitudes requises, prière d'écrire à:  
Case 372, Le Devoir, Montréal  
(Ces demandes seront traitées strictement confidentielles.)



ADJOINT AU CONTROLE

Notre Service des Achats et Transport demande un jeune homme parfaitement bilingue, dans la vingtaine, gradué universitaire, préférablement en Commerce ou Gestion des Affaires.

Ce poste consiste à analyser l'information statistique pour améliorer le contrôle et l'efficacité, à développer et recommander les procédures de contrôle, et à assister au fonctionnement de la Section du Contrôle.

Le postulant nécessite une expérience dans les achats, la vente à l'intérieur, la comptabilité, ou la finance.

Répondre en mentionnant brièvement l'âge, la formation, l'expérience et le salaire désiré à:  
Division du personnel  
DU PONT OF CANADA LTD.  
Boîte Postale 660  
Département 18-IT  
Montréal, Québec

INGENIEUR D'USINE

Notre client est un manufacturier situé à proximité de Montréal utilisant des fournaises électriques pour la production de produits métallurgiques.

Ce poste commande un ingénieur expérimenté qui, sous la direction du surintendant de l'usine, pourra diriger les activités d'un groupe de six, responsable du dessin, exécution et construction des modifications de l'usine ainsi que de l'amélioration des projets à l'usine du génie.

Le traitement initial offert au candidat qualifié peut atteindre jusqu'à \$13,000.

Dossier 108 M.



Direction et réponse assurées.  
LE CONSEIL DE PLACEMENT PROFESSIONNEL  
Edifice de Square Dominion, Montréal 2. UN 6-2807  
Conseillers en sélection professionnelle depuis 1927

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 25 lignes agées (14 lignes agées au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de 25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

Téléphonez à: 844-3361 poste 34 ou écrivez à: LE DEVOIR 434 est. Notre-Dame Montréal

PUBLICITE

Une agence de publicité très active a besoin d'une secrétaire parfaitement bilingue et expérimentée. La candidate doit avoir de 20 à 30 ans. La sténo n'est pas requise.

Appeler: Lise Lebrun 849-5368

BUREAU CANADIEN DE PERSONNEL PUBLICITAIRE  
2100 Drummond, Ch. 860, Mtl

URBANISTES - GÉOGRAPHES - SOCIOLOGUES OU AMÉNAGISTES

Jeune firme en urbanisme recherche deux personnes pour poste clé. Etudes en rénovation urbaine et projets d'aménagement paysager.

Ecrire à: Case 368, "Le Devoir," Montréal

Emplois de directeur et de surintendant de personnel et de relations ouvrières

Agence du Gouvernement demande à son siège social, à Ottawa, un directeur de personnel et de relations ouvrières, et à Montréal un surintendant de personnel et de relations ouvrières. Les candidats devront être parfaits bilingues, posséder plusieurs années d'expérience et de préférence posséder une formation professionnelle. Le salaire sera établi selon les titres justificatifs.

Case postale 2364, Station "D" Ottawa 4, Ontario

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE LACHINE

RECHERCHE

UN INSTITUTEUR POUR CLASSE DE RETARDÉS SCOLAIRES (14, 15 ANS GARÇONS). BREVET SPÉCIALISÉ REQUIS.

Adressez "curriculum vitae" à:  
Le Directeur général des écoles  
170 - 15e Avenue, Lachine, Québec

ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL PREPOSEE AUX RECHERCHES

Fonctions: tenue à jour du fichier, classification, compilation d'informations et relations publiques.

Qualités requises: esprit méthodique, initiative et minutie, sens de l'organisation, expérience relative de travail de bureau.

Bonne rémunération, vacances et autres avantages.

Appelez pour rendez-vous: 342-1311 Pierre Gravel

INFIRMIERES

du service régulier d'hôpital demandées pour HÔPITAL DES ANCIENS COMBATTANTS REINE-MARIE Montréal, P.Q.

et HÔPITAL STE-ANNE Ste-Anne-de-Bellevue, P.Q. (environ 20 milles de Montréal)

RESIDENCES DISPONIBLES A PRIX MODIQUES

SALAIRE: \$4,350 aux candidates possédant 2 ans et plus d'expérience récente. \$4,200 aux candidates possédant moins de 2 ans d'expérience récente. Grade conféré par une école d'infirmières et inscription courante dans une des provinces du Canada.

S'ADRESSER À: M. Réal Marcon, Bureau du personnel, Ministère des Affaires des anciens combattants, Tél.: 342-2320, local 407.

CANADA PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE HULL

CITE DE HULL

OFFRE D'EMPLOI

CITÉ DE HULL

INGENIEUR MUNICIPAL

(Rémunération jusqu'à \$10,000.00)

La Cité de Hull demande des applications pour le poste d'Assistant-Ingénieur au service du Génie Municipal.

Ce poste intéressant est pour un Ingénieur dynamique désirant acquérir de l'expérience rapidement et travailler pour une ville en plein essor économique. L'Ingénieur sera appelé à travailler sous les directives de l'ingénieur en chef actuel responsable de ce service. Il sera responsable de la préparation complète des plans et devis et de la surveillance de travaux municipaux sous contrat, ainsi que de la préparation de certaines études spéciales d'alternative et de rentabilité.

Les conditions de travail et les bénéfices sociaux sont très avantageux.

QUALIFICATIONS: Ingénieur ou Ingénieur junior, membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec.

EXPERIENCE: Jusqu'à cinq années.

REMUNERATION: Selon les qualifications des postulants, jusqu'à \$10,000.

DATE LIMITE DU CONCOURS: 29 juillet 1966. Les demandes d'emploi accompagnées du curriculum vitae du postulant seront adressées au Comité exécutif de la Cité de Hull. Toutes les demandes seront traitées confidentiellement.

Roland Stevens, Secrétaire Comité Exécutif, Hull, 8 juillet 1966.

# la vie universitaire

Plus de personnel au service de pastorale

Le directeur du service de pastorale de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. l'abbé Jean St-Louis, veut que le personnel de son service soit augmenté parce que: "1) au plan ecclésial, le personnel enseignant doit participer, dans ses orientations éducatives, au renouveau de la pensée de l'Église qui s'est produit au Concile; 2) au plan pédagogique, le personnel doit être initié à l'utilisation de nouveaux programmes de catéchèse à l'élémentaire et au secondaire", sans compter que les problèmes se diversifient et appellent une réponse immédiate (exemple: les classes d'initiation au travail); 3) au plan sociologique, le milieu montréalais manifeste un esprit critique et de grandes exigences envers l'école chrétienne. L'abbé St-Louis a fait valoir son point de vue au moment où la CECM a procédé à plusieurs nominations dans son service de pastorale.

## Nominations en pastorale

La Commission des écoles catholiques de Montréal a procédé à plusieurs nominations au service de pastorale qui franchit ainsi une autre étape importante de son organisation. Au secondaire, elle a nommé un adjoint au directeur de l'équipe (M. Raymond Vincelle), deux spécialistes (MM. Georges-A. Lévesque et Norman Ryan) et trois animateurs (M. Bernard Poirier dans le district no 21, M. Michel Gagnon dans le district no 22 et M. Jacques Tremblay dans le district no 23). À l'élémentaire, elle a nommé trois spécialistes: Mlle Françoise Houle pour le 1er cycle (1ère à 3e années), Mlle Monique St-Arnaud pour le 2e cycle (4e à 7e années) et Mlle Marie-Josée Lorette pour les méthodes actives et la catéchèse.

## Mlle Mathieu succède à M. Pabbé Govenlock

L'université de Montréal annonce la nomination de Mlle Marguerite Mathieu au poste de directeur intérimaire de l'École de service social de la faculté des sciences sociales et la nomination de M. Claude Drouin au poste de directeur du département de l'hygiène des milieux de l'École d'hygiène. Mlle Mathieu, qui est professeur agrégé à l'École de service social de l'U. de M. depuis 1956 et qui a fait des études de doctorat à l'université de Chicago, remplace M. Pabbé Shaun Govenlock. M. Drouin était professeur assistant et administrateur du département de l'hygiène des milieux de l'École de M. au moment de sa promotion.

## Nominations à Laval

L'université Laval annonce les nominations suivantes: 1) M. Fernand Bélanger est nommé directeur du département de la gestion des entreprises à la faculté des sciences de l'administration et du commerce, en remplacement de M. André Bisson, qui a été récemment nommé directeur des programmes de formation à l'Association des banquiers canadiens; 2) M. Jean Brunelle est nommé directeur du département d'éducation physique à la faculté des sciences de l'éducation, en remplacement de M. Roch Roy, qui est parti en voyage d'études en septembre dernier; 3) M. André Paré est nommé directeur du département de l'enseignement élémentaire; 4) M. Jean Pineau est nommé professeur agrégé à la faculté de droit.

## Affaires étudiantes

L'université Laval annonce que M. Alain Soucy, professeur auxiliaire à la faculté de foresterie et de géodésie, et trois étudiants, Mlle Louise Beaudoin, M. Jean Mercier et M. Eddy Champoux, viennent d'être nommés mem-

# CITÉ LIBRE

## "Cité Libre" change de formule

Désormais, les partis élus auront moins de six semaines pour "faire leurs preuves", et encore. Hier, un directeur scandalisé par la crise hospitalière s'est confié au DEVOIR, en désespoir de cause.

"Ca fait, monsieur, cent personnes que j'appelle. Pas moyen. Ils ne répondent pas. Johnson ne veut même pas me parler. Cette grève-là, des centaines de personnes vont mourir, et Johnson refuse de prendre une injonction. Je vous dis, il est pire que Le Sage. Cette année, moi et ma femme, nous avons voté Johnson. C'est la même chose. Pas moyen de les rejoindre, ces gars là..."

Un signe des temps, pensez-vous? L'Union nationale perdrait du terrain? Attendez voir.

Même Cité Libre change de formule. On abandonne la "nouvelle série" qui a duré ce que durent les roses, l'espace d'une révo-

## Après l'adoption de la loi par le Parlement

### Les débardeurs réitérent leur opposition à "toute forme d'arbitrage obligatoire"

Les dirigeants de l'Association internationale des débardeurs, représentant les travailleurs des ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec, ont réaffirmé en fin de semaine leur intention d'avoir "recours à tous les moyens légaux pour contester toute forme d'arbitrage obligatoire" des charges de travail de leurs membres.

Dans un long télégramme, adressé vendredi à M. David Lewis (NPD - York South) et M. Michael Starr (PC - Ontario), les chefs syndicaux ren-

## L'U. de M. fait revivre sa sous-commission de développement académique

La Commission des études de l'université de Montréal a décidé de faire revivre cette "sous-commission essentielle à la planification académique de l'université" qu'est la sous-commission permanente chargée d'étudier le développement académique de l'U. de M. La présidence de la sous-commission est maintenant confiée au vice-recteur associé, M. Paul Lacoste. Le doyen de la faculté des sciences, M. Henri Favre, qui en assumait la présidence depuis sa création en novembre 1962, assume sa vice-présidence. La sous-commission de développement académique de l'U. de M. a suspendu ses séances en 1965.

Dorénavant, outre MM. Lacoste et Favre, elle se compose du Dr. Jean-Paul Lussier, doyen de la faculté de chirurgie dentaire, de M. Pierre Martineau, vice-doyen de la faculté de droit, de M. Guy Rocher, vice-doyen de la faculté des sciences sociales et membre de la Commission Parent, du Dr. Pierre Bois, directeur du département d'anatomie de la faculté de médecine, et de M. Jacques Falmaigne, professeur agrégé au département d'histoire de la faculté des lettres. La sous-commission a en qualité de secrétaire permanent un économiste, M. Claude Larouche.

Depuis sa création, cette sous-commission, composée de sept professeurs, a notamment mené auprès des facultés une grande enquête pour connaître leurs prévisions quant à l'augmentation du nombre d'étudiants de 1964 à 1969. Les implications de ces prévisions ont été étudiées en ce qui a trait au recrutement de nouveaux professeurs, à l'augmentation du personnel auxiliaire et aux besoins en nouveaux locaux. La sous-commission mène également une enquête sur le secteur paramédical et fut appelée à faire plusieurs recommandations à la Commission des études concernant des projets soumis notamment par l'École de réadaptation, l'Institut de diététique et la faculté de nursing.

La Commission des études de l'U. de M. a pour fonction principale d'assurer la coordination de l'enseignement dans les facultés et écoles constituantes ou affiliées.

# LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI, 18 JUILLET 1966 TROIS



## Des bombes endommagent la résidence de deux employés de la Dominion Textile

MAGOG — Deux attentats à la bombe, perpétrés tôt hier matin, ont endommagé la résidence de deux employés de la compagnie Dominion Textile, à Magog, où sévit depuis 12 semaines une grève touchant 2,000 tisserands.

Il n'y a cependant aucun blessé.

Le premier incident est survenu à 2h. 30 de la nuit à la maison de M. Jeff Bonhomme, directeur du personnel de la compagnie. Selon la police un "cocktail molotov" aurait été lancé de quelque distance. L'explosion a pulvérisé une fenêtre panoramique et fait quelque dommage à l'intérieur.

Une heure plus tard, une seconde explosion secouait la maison d'un contre-maître de cette même compagnie, M. Clarence Styan. Quelques bâtons de dynamite qui avaient été déposés sur le balcon à l'avant de la résidence de M. Styan ont brisé les vitres de plusieurs fenêtres et pratiqué dans le sol un trou de près de six pouces. La police tente présentement de retracer les auteurs de ces attentats et n'a jusqu'ici effectué aucune arrestation.

D'autre part, des plongeurs fouillaient le canal Lachine en fin de semaine pour trouver les restes du corps d'un jeune homme de 16 ans qui, selon la police de Montréal, a sauté en même temps qu'une bombe de fabrication artisanale, jeudi soir dernier.

La version de la police veut que J. A. Corbo, de Ville Mont-

## La grève des tisserands: "quelques progrès très lents et très ardu"

Les négociations visant à mettre fin à la grève des 5,000 tisserands de la Dominion Textile, interrompues au cours de la fin de cette semaine, reprendront demain matin à Montréal.

Un communiqué de la Confédération des syndicats nationaux qui représente les travailleurs en grève dans les cinq usines de la compagnie à Magog, Drummondville, Sherbrooke et Montmorency, précise que "quelques progrès... très lents et très ardu" ont été enregistrés au cours des pourparlers de la semaine dernière.

Poursuivant sa campagne de presse contre la Dominion Textile qu'elle accuse d'être "prête à tout pour maintenir sa poêle aux oeufs d'or en exploitant le plus possible les travailleurs", la CSN apporte de nouveaux chiffres sur les profits réalisés par les actionnaires de cette compagnie.

Des calculs faits par la centrale syndicale tendent à démontrer qu'un actionnaire qui aurait acheté 10,000 actions de la Dominion Textile en 1956 aurait réalisé à ce jour un profit net impossible de \$255,000 sur le capital investi puisque ces actions sont passées en dix ans de \$8.50 à \$34.00.

La CSN accuse également la Dominion Textile d'avoir bénéficié depuis 60 ans du "cheap labor" québécois et du mythe de "l'entreprise marginale".

A ce profit s'ajoute les dividendes recrus au cours de la même période, soit au total un placement de \$85,000, ou l'équivalent d'un taux annuel d'intérêt de 17.4 p.c.

Le ministre associé de la défense, M. Léo Cadieux, a inauguré officiellement samedi à Ste-Anne-des-Plaines les travaux de construction d'un nouveau pénitencier devant loger 450 détenus.

Le dispositif coûtera \$8.6 millions, et les premiers détenus y seront accueillis fin 67, par un personnel d'environ 250 hommes. La capacité totale de cette prison dite "sécurité maximum" sera de 1,000 personnes. Ste-Anne-des-Plaines est située à 20 milles au nord de Montréal, à l'est de St-Jérôme.

Le solliciteur général du Canada, M. George J. McInraith, le commissaire des pénitenciers, M. Allen J. McLeod, et le maire de la municipalité, M. Jean-Baptiste Gauthier, ont assisté à la brève cérémonie.

La charpente du dispositif sera terminée. Les murs auront 10 pouces d'épaisseur.

"Tout sera mis en oeuvre pour aider les détenus à reprendre leur place dans la société", a déclaré M. Cadieux dans une allocution.

Les travaux se poursuivent depuis vendredi sous la surveillance de l'architecte régional du ministère fédéral des travaux publics.

## Le pénitencier de Ste-Anne-des-Plaines a été mis en chantier

Le ministre associé de la défense, M. Léo Cadieux, a inauguré officiellement samedi à Ste-Anne-des-Plaines les travaux de construction d'un nouveau pénitencier devant loger 450 détenus.

Le dispositif coûtera \$8.6 millions, et les premiers détenus y seront accueillis fin 67, par un personnel d'environ 250 hommes. La capacité totale de cette prison dite "sécurité maximum" sera de 1,000 personnes. Ste-Anne-des-Plaines est située à 20 milles au nord de Montréal, à l'est de St-Jérôme.

Le solliciteur général du Canada, M. George J. McInraith, le commissaire des pénitenciers, M. Allen J. McLeod, et le maire de la municipalité, M. Jean-Baptiste Gauthier, ont assisté à la brève cérémonie.

La charpente du dispositif sera terminée. Les murs auront 10 pouces d'épaisseur.

"Tout sera mis en oeuvre pour aider les détenus à reprendre leur place dans la société", a déclaré M. Cadieux dans une allocution.

Les travaux se poursuivent depuis vendredi sous la surveillance de l'architecte régional du ministère fédéral des travaux publics.



M. Jos Jacob, agronomiste, (ci-haut) est le nouveau président général de La Corporation des agronomes de la province de Québec. Son élection a été rendue publique au dernier congrès des agronomes qui eut lieu à La Pocatière. A leur dernier congrès, les agronomes ont aussi rendu hommage au R.P. Louis-Marie, trappeiste et au docteur Champlain Perrault pour les services exceptionnels qu'ils ont rendus à l'agriculture. Ils ont été décorés de l'ordre du mérite agronomique, la plus haute décoration que décerne la corporation.

## TV scolaire: la CIC presse Québec d'agir

QUEBEC — "Le ministère de l'éducation se doit d'intensifier ses études en vue de la création par le gouvernement du Québec d'un réseau provincial de radio et de télévision d'enseignement." Telle est l'opinion que la Corporation des instituteurs catholiques du Québec exprime dans le quatrième chapitre de son dernier mémoire au ministère de l'Éducation.

La CIC voit dans un tel réseau un instrument précieux pour scolariser le maximum de la jeunesse, si éloignée soit-elle géographiquement des institutions d'enseignement supérieur, et pour l'éducation permanente.

Dans son mémoire, la CIC se dit consciente des exigences financières et des implications juridiques et constitutionnelles que comporterait la

## Un comité réclame une faculté de chirurgie dentaire à Laval

Un rapport recommandant de créer à l'université Laval une faculté de chirurgie dentaire qui pourrait décerner ses premiers diplômes en 1975 vient d'être présenté à la Conférence des recteurs et principaux des universités du Québec. Ce rapport a été préparé par un comité d'étude que la Conférence a mis sur pied en avril 1965.

Ce comité de spécialistes se composait de Drs Gérard Girard, secrétaire de la faculté de médecine de Laval, Jean-Paul Lussier, doyen de la faculté de chirurgie dentaire de l'université de Montréal, J. McCutcheon, doyen de la faculté de chirurgie dentaire de l'Université McGill, et Gustave Ratté, représentant du Collège des chirurgiens dentistes de la province de Québec.

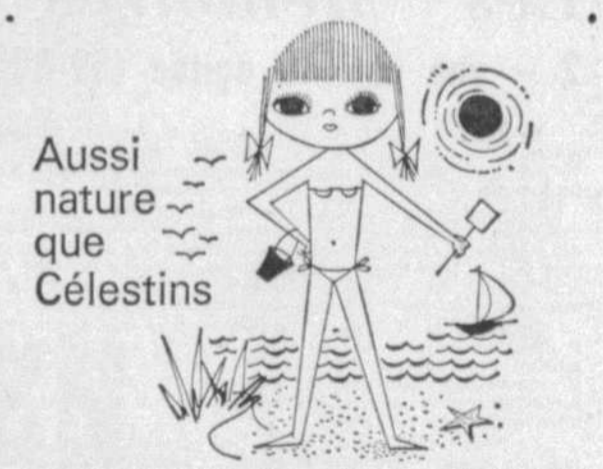
Un communiqué de la Conférence des recteurs souligne que le rapport s'appuie sur une abondante documentation et tient compte des besoins en soins dentaires de la population de Québec, des facilités existantes à l'université de Montréal et à l'université McGill, du programme d'expansion de ces deux facultés et des difficultés de recrutement et de

## Le Québec a un Centre d'études "prospectives"

Le Centre d'études prospectives du Québec a adopté des statuts et des règlements au cours d'une assemblée générale qui a eu lieu à Montréal. Il a alors élu ses dirigeants: MM. Clément Pépin, président; Pierre Demers, trésorier; Pierre Lefebvre, secrétaire; Pierre Billon, Naïm Kattan, Guido Molinar et Gilles Tremblay, directeurs.

"Le Centre d'études prospectives est constitué en vue de l'étude des facteurs techniques, scientifiques, économiques, sociaux et culturels qui accélèrent l'évolution du monde moderne, et pour la prévision des situations qui pourraient découler de leurs influences conjuguées," souligne un communiqué. Le groupe des personnes de toutes disciplines désireuses de contribuer de façon originale à la réalisation de ces buts.

Les moyens d'action du Centre sont: la multiplication des contacts entre spécialistes de disciplines diverses au Canada et à l'étranger; l'organisation d'enquêtes, de commissions d'études; la publication de bulletins et d'ouvrages.



Aussi nature que Célestins

Si naturellement idéale qu'on ne lui a rien ajouté, l'EAU DE VICHY CÉLESTINS est une eau diététique apaisante qui convient à tous, aux enfants comme aux adultes et dont la réputation remonte à 2,000 ans.

Aidez votre digestion en buvant quotidiennement VICHY CÉLESTINS. Légèrement thérapeutique, l'eau minérale alcaline naturelle VICHY CÉLESTINS apporte à l'organisme des sels minéraux et des oligo-éléments qui contribuent aux digestions faciles. IMPORTÉE DE FRANCE, CÉLESTINS est la seule authentique EAU DE VICHY vendue au Canada.

Méfiez-vous des imitations, Exigez toujours VICHY CÉLESTINS l'eau qui fait... du bien!

32 OZ. 59¢ — 16 OZ. 39¢ — 8 OZ. 25¢

## La police capture le présumé assassin des 8 infirmières de Chicago

CHICAGO — La police a capturé hier le présumé assassin des huit infirmières de Chicago. Richard Benjamin Speck, l'auteur de l'horrible boucherie de jeudi dernier a été reconnu grâce à un tatouage par un jeune médecin de Cooks County Hospital, le docteur Leroy Smith, où le repris de justice avait été transporté dans la nuit, les poignets ouverts. Il avait tenté de se suicider.

La seule survivante de la tuerie, Mlle Corazon Amuro, l'a formellement identifié sur une photographie mais l'on ignore encore quand aura lieu la dramatique confrontation.

Il semble qu'après avoir massacré ses victimes ligotées, Speck se soit enfermé dans un hôtel sordide de Skid Row où, en état d'ivresse, il a tenté de s'enlever la vie.

"C'est vous qui toucherez les dix mille dollars", a-t-il déclaré en reprenant connaissance, au médecin qui l'avait reconnu, en lisant un tatouage qui passera à l'histoire du crime: "Born to raise hell" — "Ne pour mettre la pagaille". Il avait déjà perdu une chopine de sang lors que le détective John Griffith — qui ne le reconnut pas — le trouva dans l'hôtel où il était terré.

Speck a été formellement accusé de meurtre par le chef de la police de Chicago, M. O.W. Wilson, qui a déclaré que ses empreintes digitales correspondaient parfaitement à celles qui furent prélevées sur la scène de l'horrible crime.

Jeudi soir, par une journée chaude, Speck pénétra dans l'appartement des jeunes infirmières, les ligota sans d'a-

des voisins ont perçu des cris. On croyait à une scène de ménage, et aucun n'avertit la police. "Ce sont des enfants qui pleurent, dit un mari à sa femme inquiète. Laisse-moi dormir".

On pense que Speck a pu assassiner ses victimes par derrière mais on a trouvé sous les ongles cassés de l'une d'elles des cheveux et des morceaux de la peau du meurtrier. Il a été établi qu'il ne les a pas vus.

La façon dont elles furent ligotées constitue un élément important de l'enquête. Le criminel a utilisé des noeuds marins. Matelot parmi tant d'autres occupations, il avait déposé sa photo au syndicat maritime où il avait tenté quelques jours plus tôt d'obtenir un emploi.

Mythomane, ivrogne, anti-social, solitaire, introverti, instable sentimental et professionnel, parfois brutal mais affectueux avec sa mère, tel est le portrait de Speck, qui porte sur l'épaule droite le nom d'une épouse abandonnée, Shirley, et dont il est une fille, Robby Lynn, âgée de 4 ans.

Est, Ouest, Nord, Sud

Pour votre lavage, un seul numéro: LA. 1-2161

L'EAU DÉGOUTTE? Faites installer les GOUTTIÈRES "PRIMEAU"

GALVANISÉE • ALUMINIUM CUIVRE

Estimation gratuite

♦ MONTREAL — 322-4160

♦ QUEBEC — 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

Jolicoeur

Depuis 1907 LA. 1-2161

Succursale au centre d'achats Rockland

100 camions bleu et blanc pour mieux vous servir

VOUS SEREZ SURPRIS

Combien il coûte peu vous aimerez les excellents mets et le service le plus agréable

STATIONNEMENT GRATUIT SUR NOTRE TERRAIN

Moishe's STEAK HOUSE

Les meilleurs bifstecks grillés sur charbon de bois à Montréal

3961, boul. St-Laurent — Permis complet — Vl. 5-3509

Déjeuners pour hommes d'affaires tous les jours, à compter de midi

# Américains noirs ou Noirs d'Amérique?

"Je tremble pour mon pays lorsque je m'arrête à penser au problème de l'esclavage" disait Thomas Jefferson, à la fin du 18e siècle. Le problème persistant de l'insertion des Noirs dans la société américaine et la philosophie nouvelle du Black Power n'ont sans doute pas de quoi faire trembler les Américains aujourd'hui mais ils constituent pour les plus lucides d'entre eux une source de vives préoccupations. Les incidents survenus ces jours derniers à Chicago — et, dans une mesure moindre, à New York — semblent être les signes annonciateurs d'une nouvelle et difficile période dans l'évolution des rapports Blancs-Noirs.

Lors du premier recensement fait aux États-Unis (en 1790), les Noirs représentaient environ un cinquième de la population totale. Ce pourcentage devait ensuite baisser, particulièrement dans la seconde moitié du 19e et le début du 20e siècle: les Noirs formaient 12,1% de la population en 1900, 11,1 en 1910 et seulement 10,2 en 1940. Mais depuis lors, il y a eu une remontée rapide: en 1960, les Noirs représentaient 11,2% de la population et on estime généralement qu'en 1970, ils auront sensiblement dépassé les 12%. D'aucuns prévoient qu'à la fin du siècle, ils seront entre 15 et 20% de la population totale. (Actuellement, il y a environ 23 millions de Noirs sur une population totale d'un peu moins de 200 millions). Ce renversement de situation ne tient pas seulement à un taux de natalité sensiblement plus élevé chez les Noirs que chez les Blancs mais aussi à une réduction massive du taux de mortalité des Noirs, passé en 60 ans, de 25 à 10 pour mille.

Au cours du dernier quart de siècle, les Noirs ont connu grâce à la loi et aux décisions de la Cour suprême une sorte de deuxième émancipation, la ségrégation étant formellement interdite dans l'enseignement public et l'égalité de droit de vote pour tous, solennellement consacrée en même temps qu'était condamnée la discrimination raciale dans les lieux publics et les moyens de transport.

D'où vient alors la persistance du malaise, d'où vient l'agitation des Noirs, beaucoup plus vive aujourd'hui où l'égalité est officiellement garantie et la discrimination interdite, qu'à l'époque où aucune de ces victoires n'avait été encore remportée? Trois causes paraissent expliquer le phénomène: 1) l'égalité des conditions effectives de vie, d'éducation, de travail et de logement est encore très loin de l'égalité proclamée dans les textes lé-

gislatifs et, dans beaucoup de régions, les administrations, les institutions et les syndicats ouvriers continuent de pratiquer la discrimination; 2) le Noir a pris une conscience nouvelle de son identité, de sa situation, de ses besoins et commence à prendre une conscience nouvelle de sa force, cette transformation psychologique et cet éveil ayant été facilités par l'urbanisation de la population noire et l'apparition de grands mouvements de masse; 3) la lassitude devant un combat mené depuis plus d'un siècle avec des résultats lents et modestes et la libération du continent africain qui a restitué à l'homme noir sa fierté, suscitent chez les jeunes générations négro-américaines un nouveau comportement: l'affirmation de leur originalité et l'usage de leur force en vue de l'égalité mais non plus de l'intégration.

Malgré l'amélioration générale du niveau de vie et en dépit de la montée d'une certaine bourgeoisie noire, la masse des Noirs forme encore l'élément de loin le plus pauvre, le moins capable d'accéder à l'enseignement secondaire et supérieur, le plus mal logé, le plus victime du chômage, de tous les éléments de la population américaine. Le salaire moyen du Noir n'est encore que les 3/5e de celui du Blanc au mieux; il y a deux fois moins de Noirs que de Blancs propriétaires de leur logement; le chômage frappe les Noirs deux fois plus que les Blancs, etc. On pourrait multiplier les exemples de cette inégalité de fait qui s'atténue mais très lentement. Et pour le Noir, la comparaison devient d'autant plus facile et d'autant plus malaisément supportable que dans leur grande majorité ils habitent aujourd'hui les villes, notamment les régions les plus évoluées, celles de l'Ouest et du Nord-Est, où ils ne cessent d'affluer.

Tout l'effort des premières associations noires et particulièrement de la plus célèbre d'entre elles, l'Association pour l'avancement des gens de couleur, a consisté à lutter pacifiquement et dans la légalité pour faire progresser les Noirs vers l'égalité et pour assurer leur intégration effective dans la société américaine comme citoyens à part entière. D'où le combat, avec l'appui des Blancs libéraux, contre la ségrégation et contre toutes les formes de discrimination: être reconnus légalement et pratiquement comme Américains (ce qu'on était fier d'être) dans tous les domaines et sous tous les rapports, tel était l'objectif final. Tel est-il encore pour la NAACP et pour les Blancs libéraux mais il a visiblement cessé de l'être pour une fraction non négligeable et rapidement grandissante des Noirs.

De l'action strictement pacifique à la résistance passive dans ses expressions les plus diverses puis de celle-ci à la volonté de répondre à la violence par la violence, le chemin est considérable. A ceux qui les accusent de vouloir pratiquer un "contre-racisme", un "racisme noir", les tenants du Black Power répondent qu'ils entendent simplement substituer à la revendication et à la supplication permanentes, l'usage de leur force organisée, la force des Noirs à la fois comme travailleurs, comme consommateurs et comme votants. Il n'est plus question de se faire accepter parmi les Blancs, de s'intégrer anonymement dans le grand tout américain, de faire en quelque sorte oublier sa négritude mais au contraire de se faire reconnaître à la fois égal au Blanc et différent de lui, de proclamer avec fierté la négritude, de développer la communauté noire dans toutes ses virtualités au lieu d'en rechercher l'absorption par la masse des Blancs auxquels on tenterait le plus possible de ressembler. En somme, c'est l'égalité dans la distinction reconnue et proclamée, et non plus l'égalité dans une impossible intégration; c'est aussi la substitution en pratique de la qualité hautement affirmée de Noirs d'Amérique à celle d'Américains noirs. La popularité de certains grands mythes africains, l'exaltation de la négritude, l'apparition de formes originales de religion, voire en certains milieux l'usage de certaines langues négro-africaines, sont autant de signes d'une transformation significative dans la psychologie.

Les manifestations de rue de Chicago, de Los Angeles (l'an dernier) et d'ailleurs, les bagarres et les incidents souvent hors de proportion avec leurs causes apparentes immédiates ne sont que des épiphénomènes: le phénomène profond semble être une évolution de la sensibilité et une véritable mutation de l'âme négro-américaine. Quelque chose est né qui s'apparente à un sentiment national et se nourrit de la prise de conscience à la fois d'une identité et d'une force. Si les Noirs étaient restés concentrés dans le sud du pays, cette affirmation nouvelle eût pu avoir à la longue des conséquences politiques importantes; répartis désormais dans tout le pays, dans les grandes villes principalement, ils peuvent exprimer leurs aspirations et leur drame partout mais se trouveront toujours limités dans leur action par la dispersion.

La nouvelle orientation qui se dessine chez les Noirs d'Amérique pourrait demain poser aux États-Unis un problème intérieur aigu dont le poids serait susceptible de gêner considérablement leur action internationale.

Jean-Marc LEGER

# Le collège de Jonquière ne fait pas bande à part

par Guy JALBERT et Romeo BOUCHARD, de Jonquière

M. Claude Ryan dans le Devoir de samedi et M. Gilles Gariépy dans la Presse de vendredi ont fait un large écho aux séances tenues par le Conseil Supérieur de l'Éducation à Chicoutimi et à Jonquière. Ils ont relevé avec emphase la désapprobation de M. Jean-Marie Martin et de certains membres du Conseil face au "cours collégial renouvelé" qui débutera en septembre au collège de Jonquière. Ils y auraient vu, selon les journalistes, un "retour à l'ancien régime", une initiative contraire au rapport Parent et aux vues du CSE, un danger même pour la polyvalence. Il y a en tout cela des malentendus incompréhensibles que les représentants du collège de Jonquière n'ont pu dissiper vu la période trop courte allouée à la discussion. Nous voudrions ici faire quelques mises au point.

Le cours collégial renouvelé, dont il est ici question, n'est nul autre que celui mis au point par la Fédération des collèges classiques, élaboré par la faculté des Arts de Laval, et accepté en principe par le Conseil de l'Université Laval elle-même.

Il sera vraisemblablement dispensé par tous les collèges affiliés à Laval dont les possibilités auront été démontrées. C'est ainsi que le séminaire de Chicoutimi, le séminaire de Québec, l'Académie de Québec, le séminaire de Ste-Anne de la Pocatière, celui de Trois-Rivières et d'autres s'apprennent à offrir le même cours. Il est pour le moins surprenant que M. Martin et certains membres du Conseil n'aient même pas semblé être au courant du projet. Il n'y a d'ailleurs pas de verta.

Les collèges en question prouvent, en principe, un cours collégial de 5 ans, conduisant au baccalauréat spécialisé (licence actuelle). Ce cours est divisé en deux cycles. Les collèges dispenseront le premier cycle de deux ans en septembre. Quant au deuxième cycle, trois ans de niveau universitaire, il n'est pas défini encore quelles institutions le donneront; c'est vraisemblablement là, du moins pour les dernières années, que se situeraient les centres universitaires régionaux, ou pour mieux dire les collèges universitaires régionaux.

La proposition du rapport Parent consistait en un Institut de deux ans intercalé entre le secondaire et l'université. L'Institut devait réunir

dans une institution polyvalente les secteurs professionnels, technique et pré-universitaires et assurer ainsi une formation plus diversifiée.

Les centres universitaires n'étaient qu'une décentralisation de l'université traditionnelle. En d'autres mots, les centres universitaires étaient un concept beaucoup plus géographique que pédagogique. Depuis la parution du rapport Parent, cette notion de l'Institut a été largement critiquée. Le ministère lui-même n'est pas arrivé à se fixer malgré l'urgence des besoins. Les institutions de langue anglaise ont aussi critiqué cet Institut enclavé (cf. les réflexions de Stanley Frost dans "The Gazette" du vendredi le 8 juillet).

Le problème auquel on fait face est le suivant: la structure pédagogique des universités est restée fondamentalement la même; d'ailleurs le rapport Parent est fort réservé sur ce sujet. En outre, les programmes du secondaire, notamment du secondaire classique, ont été considérablement accélerés et seront bientôt polyvalents. L'Institut du rapport Parent risque ainsi de devenir une enclave vide. Le nouveau cours collégial essaye de remédier à cette situation en créant une continuité entre le post-secondaire et l'université.

Le premier cycle de deux ans correspond à l'Institut, en réalise les objectifs et reste ouvert à la même polyvalence. Le deuxième cycle de trois ans, deviendrait principalement du ressort des collèges universitaires régionaux. Ceci aurait l'avantage de décentraliser l'enseignement supérieur puisqu'il est évident que les universités devraient se concentrer sur les études de maîtrise et de doctorat.

Il est pour le moins excessif de voir dans ce cours un projet qui vient en contradiction avec le rapport Parent; il y a tout au plus évolution des modes de réalisation de l'Institut et des enseignements supérieurs.

## La polyvalence au collège de Jonquière

Quand M. Napoléon Leblanc, membre du CSE, laisse entendre que le projet du collège de Jonquière compromet la polyvalence on se demande ce qu'il veut dire. D'abord il ne s'agit pas du projet du seul collège de Jonquière, nous l'avons vu. Ensuite, ce projet ne brime en rien la possibilité d'intégration polyvalente de l'enseignement professionnel et technique au contraire. Le meilleur exemple en est probablement le collège de Jonquière lui-même tel qu'il se présentera en septembre. Dans le secteur pré-universi-

taire, le nouveau cours parfait le régime d'options (concentrations). Les étudiants des trois cours de niveau technique (service social, bibliothéconomie, sciences commerciales) partageront un bon nombre de cours de base ou d'options avec les étudiants du secteur pré-universitaire. Il en est de même pour les étudiants du secteur du CPES et de belles-lettres. Le cours commercial lui-même (12e et 13e) profitera des services des départements de français et de sciences religieuses. De plus, les quatre secteurs (pré-universitaire, technique, CPES, commercial) sont intégrés sous une seule direction académique et dans une seule vie étudiante.

Les services et les départements profitent à tous. Le corps professoral forme une seule équipe de travail. Des économies sont réalisées dans le financement. La collaboration entre le collège, la régionale, l'Institut de Technologie, et la Commission scolaire anglo-protestante est réalisée non seulement au niveau d'un comité préparatoire ou d'un secrétariat, mais dans l'opération scolaire elle-même. N'est-ce pas là une image très proche de l'Institut polyvalent?

Loins d'être un retour à l'ancien chaos, le collège de Jonquière représente peut-être un des efforts les plus sérieux encore réalisés au Québec pour surmonter le chaos, dans l'esprit du rapport Parent. Le chaos vient surtout actuellement du retard des structures sur les besoins de la population post-secondaire, surtout dans les régions éloignées des centres. M. Martin lui-même l'a dit à Chicoutimi: "Il faut cesser de ne faire que réfléchir; malgré les risques d'erreurs, il faut agir. Il vaut mieux se tromper en sacrifiant quelques dizaines d'étudiants que de ne jamais se tromper, mais en sacrifiant plusieurs milliers d'étudiants." Le chaos vient peut-être aussi en partie du refus des universités de laisser aux institutions régionales l'enseignement secondaire et pré-universitaire tel qu'il se présente en 1966, pour elles-mêmes se concentrer sur le travail universitaire du niveau de la maîtrise et du doctorat. Dans les régions éloignées, on sait ce qu'il coûte une année à l'université et on sait l'importance d'assurer des débouchés locaux aux étudiants post-secondaires. C'est ce à quoi travaille ardemment le collège de Jonquière dans un esprit de coordination avec les organismes académiques autorisés et dans le but très arrêté de répondre le plus adéquatement possible aux besoins urgents du milieu régional.

## Utile contribution à notre histoire politique

# Les "Mémoires" de M. Barrette: 2 - une période agitée (59-60) et la défaite de l'Union nationale

La deuxième partie des mémoires de M. Antonio Barrette permet de revivre, en particulier, la période tourmentée de notre vie politique, qui s'étend de la mort de Duplessis à la démission fracassante de l'auteur lui-même, en septembre 1960.

Duplessis mourut en la fête du Travail de 1959. Paul Sauvé s'imposait tellement comme successeur, que pas une voix discordante ne se fit entendre. Quelques instants même avant la mort du "chef", "Paul Sauvé accepta de ses collègues la tâche de tout décider, ce qui, dès ce moment, le plaçait, comme une chose toute naturelle, à la tête du parti."

Du règne de Paul Sauvé, l'auteur n'a que très peu à dire. Il signale pourtant avec quel talent et quelle ardeur il se mit aussitôt à la besogne. Lui-même, M. Barrette avait confié à M. Sauvé qu'il continuerait de diriger le ministère du Travail jusqu'aux prochaines élections, mais qu'alors il quitterait définitivement la vie politique.

La mort de Paul Sauvé, dit-il, "fut un malheur qui abattit tous ces espoirs en un jour et rendit la tâche de lui succéder très lourde, parce qu'on ne pouvait demander au peuple de manifester tant d'enthousiasme deux fois de suite."

## La succession de Paul Sauvé

Dès le jour du décès de Paul Sauvé, le 2 janvier 1960, il y eut une première rencontre chez le ministre Paul Dozois. "Quelques collègues manifestèrent aussitôt leur volonté de m'être chef du parti. Je pris position sans équivoque. Si je savais que des pressions fussent se faire dans ce sens, je retournerais immédiatement chez moi et je n'irais pas à Québec."

Selon M. Barrette, M. Antoine Rivard avait dit d'une façon absolue qu'il n'était pas candidat. Lui-même, M. Barrette mit de l'avant le nom d'Yves Prévost. Trois ou quatre noms étaient mentionnés, ajoute-t-il, mais nul ne semblait prendre la vedette. Aucun des successeurs possibles ne faisait de démarches.

Le lendemain de la première réunion, M. Barrette rencontra M. Antonio Talbot à Montréal. Il lui demanda s'il accepterait la succession temporairement. La réponse fut négative et catégorique. "Le candidat de Talbot, était Jean-Jacques Bertrand. Je ne lui croyais pas l'expérience nécessaire pour diriger une administration aussi compliquée avec tous les œufs que je voyais à l'intérieur et au dehors. De plus, il était peu connu dans la province."

M. Barrette continue: "Après les obsèques, j'allai voir Yves Prévost à sa chambre d'hôtel à Saint-Eustache. En présence de deux personnes j'insistai pour qu'il fût candidat à la succession de Paul Sauvé... Si, à ce moment-là, il avait refusé formellement, je ne serais jamais allé au caucus. Mais quand je le quittai, son attitude me laissait croire qu'il se laisserait convaincre."

## Au Château Frontenac

Dans la soirée du même jour et dans la matinée du 6 janvier, M. Barrette, rendu à Québec, refusa toute visite ou tout appel téléphonique. Toutefois, vers le milieu du jour, le 6, il entra en contact avec M. Paul Dozois qui lui demanda la permission de venir discuter avec lui à sa chambre d'hôtel du Château Frontenac. Mis au courant de cette réunion, plusieurs autres ministres s'amènèrent peu de temps après, soit MM. Antoine Rivard, Yves Prévost, Daniel Johnson, Paul Beaulieu, Antonio Talbot, J.-D. Bégin, Jean-Jacques Bertrand et quelques autres. Aussitôt, quelques noms furent mis de l'avant et J.-D. Bégin fit savoir qu'il avait fait commencer un sondage dans la province.

"Antonio Talbot proposa de nouveau le nom de J.-J. Bertrand, mais il ne fut pas secondé... Sur la fin de l'après-midi, Yves Prévost, sur qui j'essayais d'exercer une pression de plus en plus forte, s'absenta pendant une heure et demie et revint à sa chambre, pour dire à tous les collègues réunis: "Je suis dans l'obligation de ne pas vous laisser mettre mon nom de l'avant au caucus. Je ne pourrais accepter. Ma décision est irrévocable."

Après plusieurs heures de consultation, écrit l'auteur, "Paul Dozois me demanda tout à coup s'il pouvait me poser une question: "Pouvez-vous m'affirmer sur l'honneur que c'est votre

état de santé qui vous empêche vraiment d'accepter? — Si vous me posez la question de cette façon-là, je dois vous répondre non. Je veux me retirer tout à fait de la politique active." A partir de cet instant, la plupart des collègues présents se firent encore plus pressants. Antonio Talbot et J.-J. Bertrand m'acceptaient apparemment; en tout cas, ils ne manifestaient pas d'opposition. Tous les autres collègues affirmaient que je rallierais tous les groupes, que mon nom, mis de l'avant, ferait l'unanimité.

"Deux heures plus tard, J.-D. Bégin annonça que mon nom recevait un appui unanime chez tous ceux qui avaient été consultés. Ma décision était prise: je ferais face à ma destinée."

Au caucus officiel de tous les députés, qui avait lieu le lendemain, le 7 janvier, Barrette fut proposé par M. Antoine Rivard, appuyé par MM. Yves Prévost et Daniel Johnson. L'Union nationale avait un nouveau chef.

Tous ces détails, avouons-le, sont extrêmement précieux pour l'histoire. En nous l'expliquant, M. Barrette nous introduit, en quelque sorte, "à la "secrète des dieux." Plusieurs personnages mentionnés dans ce récit, d'ailleurs, vivent encore, et pourront corroborer ou infirmer le bien-fondé de ces propos.

## La session

Le jour même de son investiture, M. Barrette signale, un peu plus loin, qu'il apprit "les démarches faites par Gérard Martineau, la veille du caucus, pour empêcher que je sois choisi chef de l'Union nationale. Dans ce but, il avait montré à certains députés une lettre que j'avais écrite à Maurice Duplessis, le priant d'accepter ma démission en tant que ministre du Travail le plus tôt possible." Ce devait être le début de ses démêlés avec le grand argentier de l'Union nationale.

Paul Sauvé avait ajourné les Chambres au 1er janvier. M. Barrette, au fait, ne prit possession de son bureau de premier ministre que le matin même de ce jour. Ici, il nous dit en confiance qu'une grande déception l'attendait. Il croyait trouver des dossiers et des notes de son prédécesseur en rapport avec les bills inscrits au feuillet de la Chambre. Sauf pour de rares exceptions, il n'y en avait absolument pas.

M. Barrette tient d'ailleurs, à ce propos, un langage assez déconcertant. "Il fallait, dit-il, cacher à mes collègues du cabinet et de l'Assemblée législative cette situation angoissante." Pour lui, ce qui comptait, c'était de respecter l'engagement pris par Paul Sauvé. Et, pourtant, il admet que "pendant les trois semaines qui suivirent, je pris part à la discussion sur des bills dont je connaissais la portée et le principe, mais que je n'avais jamais vus." Certains de ses collègues avaient vainement tenté de le convaincre de retarder la reprise de la session à la fin du mois. La décision n'eût-elle pas été plus sage?

De toute façon, la deuxième moitié de cette session fut marquée d'une nombreuse et importante législation, notamment dans le domaine de l'éducation. C'est aussi durant ce temps que le problème des subventions fédérales aux universités fut réglé et qu'on créa une commission d'enquête qui devait préparer la voie à l'établissement d'un régime d'assurance-hospitalisation. L'auteur, il va de soi, traite assez longuement de toutes ces questions.

## Campagne électorale

A l'issue de cette session, qui prit fin en mars, un caucus de l'Union nationale décida, à l'unanimité, moins une voix, que les élections devraient être déclenchées pour le mois de juin. M. J.-D. Bégin, organisateur en chef du parti, avait, pour sa part, déclaré: "A une semaine d'avis, nous serons prêts à entrer en campagne." La date en fut plus tard fixée au 22 juin.

"Le manque d'organisation, de publicité et de coordination, dit M. Barrette, devint évident dès le début de la campagne. Par exemple, des textes de publicité qui avaient servi aux élections de 1956, furent réimprimés pour la campagne de 1960... Ma décision fut prise: après les élections, toute la situation serait examinée de près, une organisation provinciale serait fondée."

"Il fut facile de constater que les assemblées du chef de l'Union nationale dans le district de Québec manquaient de préparation et c'est dans la résidence d'Albert Samson, député

de Lévis, qu'un soir vers minuit, je formai un comité sous la présidence de Jean Rivard, de Québec, pour y pourvoir... Après la formation du comité des assemblées, je voulus constituer à Montréal un comité de finance complètement indépendant de Québec. Mais éventuellement, Gérard Martineau rétablit son emprise en procédant de telle façon que cette caisse était asséchée aussitôt qu'elle recevait des fonds."

De toute façon, pour M. Barrette c'est surtout la publicité qui a manqué. "Avec une propagande bien faite, dit-il, nous aurions été réélus. Si J.-D. Bégin et Gérard Martineau, au lieu d'aller en voyage après la session 1960, avaient préparé la campagne électorale — pour qu'ils étaient au courant de la date des élections — nous aurions été réélus."

## Après les élections

Les lendemains d'élections sont toujours cruels pour les vaincus. M. Barrette devait s'en rendre compte. Même si un caucus, tenu le 29 juin, devait lui donner un vote unanime de confiance, même si, à cette réunion, Gérard Martineau devait dire que "personne n'aurait pu faire meilleure lutte" que lui, les déboires ne devaient pas tarder à s'accumuler.

Le principal problème fut celui de la trésorerie du parti. M. Barrette, en tant que chef du parti, entendait que M. Gérard Martineau lui rende des comptes sur les actifs matériels de l'Union nationale. Il n'obtint de ce dernier qu'une "réponse évasive et impolie."

Suivirent de longues tractations auxquelles furent mêlés plusieurs anciens ministres, dont MM. Jean-Jacques Bertrand et Antonio Talbot, des députés et conseillers législatifs. M. Barrette voulait obtenir l'appui de ces derniers pour pouvoir jeter par-dessus bord MM. Martineau et Bégin. Il eut alors l'impression que bien — ces gens, y compris MM. Bertrand et Talbot, ne l'appuyaient pas avec beaucoup d'enthousiasme et qu'il ne pourrait jamais réussir la réorganisation du parti dans les circonstances.

"Le Devoir" a déjà donné un substantiel résumé de cette partie du volume de M. Barrette, il n'est pas nécessaire d'y revenir aujourd'hui. Le tout, comme on le sait, se termina par la démission fracassante du chef de l'Union nationale et la dénonciation publique du grand argentier et de l'organisateur en chef.

## Nationalisation de l'électricité

A la fin de ses mémoires, d'autre part, M. Barrette tient à montrer qu'il s'intéresse toujours à son parti. Et, à cet égard, il s'étonne de la position prise par ce dernier sur la question de la nationalisation de l'électricité, lors de la campagne de 1962.

Pour M. Barrette, l'Union nationale a commis une grave erreur en ne se prononçant pas carrément contre une telle initiative. M. Bertrand fut carrément favorable à la mesure. Or, dit M. Barrette, "il s'agissait d'une expropriation inutile et non pas de nationalisation." L'Union nationale, elle, sous Duplessis, avait fait la nationalisation sans expropriation.

"Au cours de la campagne électorale 1962, il n'a pas été dit que l'Hydro-Québec possédait déjà l'équivalent du tiers de l'énergie électrique appartenant à l'entreprise privée et que toute la région métropolitaine était desservie par l'Hydro-Québec. Il n'a jamais été dit qu'en plus de posséder 35% de l'énergie électrique produite et distribuée dans la province, le gouvernement possédait un potentiel qui pourrait, en très peu d'années, quadrupler la somme totale de l'énergie électrique vendue par l'Hydro-Québec... sans expropriation."

"Pourquoi donc le présent gouvernement parle-t-il d'expropriation au coût de 800 millions les principales compagnies d'énergie électrique de la province quand il n'aurait qu'à continuer les travaux que nous avons commencés, et arriver au même résultat en devenant propriétaire, en huit ans, de 75% de l'électricité produite dans la province, sans qu'il en coûte un sou aux contribuables québécois?"

## Vaste projet

M. Barrette semble d'ailleurs se plaindre qu'on ne l'ait pas consulté à l'occasion des élections de 1962. On l'a tenu à l'écart, dit-il, depuis sa démission. On a fait, autour de lui, la conspiration du silence. Le chef du parti ne lui a ni rendu visite ni même téléphoné. Apparemment, les gens de l'Union nationale obéissent à des ordres sévères. La consigne ne fut pas rompue même par le chef du parti. En 1962, Gérard Martineau et J.-D. Bégin sont encore là: on préfère, plutôt que de mentionner son nom, ignorer les décisions prises de janvier à juillet 1960, et surtout, ne pas me consulter sur la campagne électorale."

Vers la fin de son mandat, M. Barrette avait mis à l'étude "un projet d'une vaste importance." Ce projet aurait pu, dit-il, faire partie du programme de l'Union nationale, en 1962. Il

aurait pu contrebalancer le projet ruineux de nationalisation et faire pencher la balance en faveur du parti de M. Johnson.

Ce vaste projet, quel était-il? Il s'agissait, pour la province, de mettre à la disposition des municipalités rurales et des petites villes des avantages suffisants pour les inciter à construire, "partout où il en manque, des aqueducs et des systèmes de canalisation des eaux domestiques et de prévention de pollution des eaux, au coût total d'environ un million de dollars. Louis-F. Deslongchamps (il était alors président du Service d'aqueducs et de drainage) était d'avis que mon projet était réalisable."

"Le projet auquel j'avais travaillé avec Deslongchamps permettait de dire à tous les conseils municipaux que le gouvernement se chargeait du paiement entier du coût des travaux d'aqueducs et de canalisations des eaux domestiques... Le gouvernement aurait assumé le paiement complet de la dette contractée par un amortissement de deux et demi pour cent. Ce qui revient à dire que les municipalités n'auraient eu que l'intérêt de l'emprunt à payer sur une période de quarante ans, le gouvernement remboursant le capital."

"En présument qu'à un moment donné, après dix ans peut-être, le total des travaux subventionnés aurait atteint un milliard de dollars, il en aurait coûté au gouvernement un maximum de 225 millions par année en amortissement et pendant quelques années seulement. Le parlement n'aurait eu à voter que trois ou quatre millions, les sommes de l'année, et à ajouter à chaque session les montants nécessaires. Une entraprise d'une telle envergure aurait encouragé la construction de dizaines de milliers de maisons d'habitation, aurait donné du travail à un grand nombre de manufacturiers de matériaux de construction et à des centaines d'entrepreneurs et aurait, sûrement, en peu de temps, diminué considérablement le nombre des chômeurs."

## Un livre à lire

Evidemment, M. Barrette aborde encore bien d'autres sujets. Il traite, par exemple, de façon fort élaborée, du problème des relations fédérales-provinciales, à propos duquel il préconise une réévaluation des impôts, en impôts fédéraux et provinciaux, et une refonte de la constitution. Il traite aussi des nombreuses réalisations de l'Union nationale et de la vigoureuse tradition autonomiste maintenue et accrue par son fondateur.

Mais c'est tout le livre qu'il faut lire. Ces "mémoires" constituent, en effet, réponses à un document d'une indéniable valeur. C'est le récit d'un témoin, d'un témoin qui a vécu dans l'entourage immédiat du fondateur de son parti pendant plus d'un quart de siècle et qui assumait lui-même, quelques mois, les hautes fonctions de premier ministre de la province.

Le récit, en tout temps, donne une impression de sincérité. Quant à l'interprétation que l'auteur donne des événements auxquels il a été mêlé, elle représente, nécessairement, le point de vue d'un homme sujet, comme nous tous, à l'erreur. Mais on ne peut manquer, en tout cas, d'admirer son courage. Là-dessus, une certaine unanimité, au moins, devrait se faire.

VINCENT PRINCE

MONTREAL, LUNDI, 18 JUILLET 1966

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 16 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur  
André LAURENDEAU Rédacteur en chef  
René GAGNON chef adjoint  
Paul SAUREL Directeur de l'Information  
Michel ROY  
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé sur no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$28.00, 6 mois \$15.00, 3 mois \$8.00. À l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition de samedi: 12 mois \$20.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 3e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

Etats-Unis: le produit national brut a augmenté

WASHINGTON — Malgré le ralentissement enregistré au second trimestre, l'augmentation réelle du produit national brut des Etats-Unis s'est poursuivie pendant le premier semestre à un rythme annuel dépassant 6 pour cent.

Grande-Bretagne: Wilson gèlerait pour un an les salaires, les prix, les dividendes

LONDRES — Le blocage des salaires, des prix et des dividendes pour un an, l'augmentation de la taxe d'achat (purchase tax) sur les importations des produits de luxe et le resserrement du contrôle sur les investissements et les dépenses britanniques à l'étranger figurent au nombre de mesures que le gouvernement de M. Wilson envisagerait d'annoncer cette semaine pour surmonter la crise financière et économique, apprend-on dans les milieux bien informés.

Le chancelier de l'Echiquier, M. James Callaghan, se rendra à Bonn jeudi prochain pour examiner ce problème avec les autorités ouest-allemandes, rappelle-t-on à ce sujet.



Ces mesures seront examinées par le cabinet tout de suite après le retour de M. Wilson de son voyage à Moscou.

Le gouvernement se proposerait, par surcroît, d'imposer le cas échéant des contingents sélectifs sur les importations des pays de luxe, celles qui puissent être les objections des pays de l'A.E.L.E. à une telle mesure.

- a) une réduction de l'aide aux pays en voie de développement,
b) une diminution des dépenses des ambassades et missions diplomatiques à l'étranger,
c) le rapatriement à plus ou moins bref délai d'une partie des forces britanniques de Malaisie, par suite de la fin de la "confrontation" entre ce pays et l'Indonésie et
d) une réduction des effectifs de l'armée du Rhin dans le cas où le gouvernement de l'Allemagne fédérale refuserait de s'acquitter en devises étrangères, des frais de stationnement du contingent britannique.

La presse invite Wilson à dévoiler "toute la vérité"

LONDRES — M. Harold Wilson annoncera dès mercredi un train de mesures d'austérité destinées à sauver coûte que coûte la livre, annoncent les journaux dominicaux de Londres.

Le "Sunday Times" prédit un "blitz" sur les dépenses extérieures et n'hésite pas à tenir pour certain le retrait immédiat de la majorité des troupes britanniques en Allemagne si "l'ultimatum" que le chancelier de l'échiquier doit présenter la semaine prochaine à Bonn n'amène pas une participation substantiellement accrue de l'Allemagne de l'Ouest aux frais d'entretien de ces troupes.

Quoi qu'il advienne, la livre ne sera pas dévaluée, affirme catégoriquement le journal, et "l'opération sauvetage", s'il le faut, mettra 500,000 personnes au chômage.

Un gouvernement de coalition, pour faire face à la crise!

L'opportunité de la formation d'un gouvernement de coalition pour faire face à la crise financière de la Grande-Bretagne fait l'objet de "discussions dans les couloirs de Westminster", a déclaré samedi un député travailliste M. Desmond Donnelly au cours d'une réunion politique tenue à Cold Ash (Berks).

France: réactions variées au projet de budget pour 67

PARIS — "Un pari sur l'expansion": C'est ainsi que de nombreux observateurs qualifient le projet de budget pour 1967, dont les grandes masses ont été arrêtées mercredi dernier par le gouvernement du général de Gaulle.

Il notent, en effet, qu'en majorant les dépenses à caractère définitif de 10,8% en moyenne, et de 24% pour les crédits d'équipement, M. Michel Debré, ministre de l'économie et des finances, a choisi "la fuite en avant": il s'efforce d'accélérer suffisamment de la production pour éviter les tensions inflationnistes.

Les experts gouvernementaux prévoient d'ailleurs que la valeur de la production intérieure française en 1967 sera supérieure de 11% à celle qui était prévue pour 1966 à l'automne dernier, au moment de l'élaboration de la dernière loi de finances. La rigueur financière selon laquelle les dépenses budgétaires ne doivent pas augmenter plus vite que la production intérieure brute, serait donc respectée.

Mais, depuis lors, l'expansion a été plus rapide qu'il n'était prévu, et sur la base des estimations actuelles pour cette année, la valeur de la production de 1967 doit s'accroître de 7,9% dont 5,5% en volume et 2,3% en hausse des prix.

Une autre raison peut encore militer en faveur de la "fuite en avant": la France est actuellement, avec l'Italie, celui des pays industrialisés où la hausse des prix est la plus modérée. Elle dispose donc, dans la compétition internationale, d'une certaine marge de manœuvre sur le front des prix.

Cet optimisme n'est toutefois pas entièrement partagé dans les milieux patronaux; on estime que la majorité de 0,75 point de la cotation patronale à la sécurité sociale, pour limiter le déficit de cet organisme, ne contribuera pas à encourager l'expansion économique. En raison du blocage des prix, même assoupli, cette nouvelle charge, évaluée globalement à 750 millions de francs, diminuera d'autant les investissements des entreprises. Cette somme, ajoutée-on, représente à peu près le montant de la déduction fiscale sur les investissements qui avait été accordée au début de cette année. Ainsi, le gouvernement reprend d'une main ce qu'il avait accordé de l'autre. On fait remarquer enfin que cette mesure ne résout rien: elle ne comble que la moitié du déficit de la sécurité sociale prévu pour cette année, et n'empêchera pas le déficit de s'accroître. C'est par une réforme profonde de cet organisme, portant notamment sur l'assurance-maladie, qu'un équilibre pourra être rétabli. Il s'agit d'un des problèmes les plus épineux sur le plan intérieur, qu'il faudra résoudre l'an prochain. La confédération des petites et moyennes entreprises a protesté dès vendredi contre cette décision, tandis que le conseil national du patronat français se réserve de la faire cette semaine.

Dans les organisations syndicales ouvrières, on accueille également cette mesure — "la plus difficile à prendre", selon les propres termes de M. Michel Debré — avec beaucoup de réserves. On craint, en effet, qu'elle incite les employeurs à réduire d'autant les augmentations de salaires.

Enfin, dans les milieux de l'opposition, on reproche au gouvernement d'avoir "cédé à la facilité" en prévision des prochaines élections législatives.

Le premier ministre, conclut ce journal, "sera peut-être surpris de voir à quel point le peuple britannique est prêt à accepter des sacrifices une fois qu'on lui a dit toute la vérité".

Le Nigeria est devenu le premier pays du Com'wealth à s'associer au marché commun

LAGOS. — Le Nigeria est devenu en fin de semaine le premier pays du Commonwealth lié au Marché commun par un accord d'association. C'est aussi le premier pays de l'Afrique anglophone à suivre cette voie.

En outre, le communiqué précise que la CEE accepte, en ce qui concerne le Nigeria, que la réciprocity ne soit pas totale et que la démobilitation des droits de douane accordée par la communauté ne s'étende qu'à certains produits seulement.

Enfin, indique le communiqué, en ce qui concerne les paiements, le Nigeria et les Etats membres autorisent les paiements afférents aux échanges de marchandises et aux services ainsi que le transfert de ces paiements au Nigeria ou vers les Etats membres dans la mesure où la circulation des marchandises ou des services est libérée par une disposition de cet accord.

L'Europe s'achemine vers deux zones de télévision en couleur

OSLO — La division de l'Europe en deux blocs dans le domaine de la télévision en couleurs peut être considérée comme certaine malgré une ultime tentative de la Commission consultative internationale des radio-communications (C.C.I.R.) de trouver un accord sur le compromis qui pourrait représenter le procédé franco-soviétique "Secam 4".

Au cours de la séance de samedi de la 11e commission du C.C.I.R., chargée de l'étude de la télévision en couleur, la délégation britannique a fait connaître avec la plus parfaite netteté sa position catégorique négative à l'égard du "Secam 4". De son côté, la délégation allemande, avec autant de franchise, a précisé qu'il n'était pas question pour elle de soutenir un autre système que le procédé "PAL" (Allemand) en raison notamment de l'importance des engagements déjà pris par son industrie pour ce système. La Grande-Bretagne, l'Allemagne fédérale, plus quelques autres pays européens (Italie, Hollande, les pays scandinaves) utiliseront donc le système "PAL".

Par contre, l'unité sur le "Secam 4", solution de compromis, s'étant révélée impossible, devant l'opposition des partisans du "PAL", la France, l'URSS et quelque trente autres pays répartis sur trois continents (ils représentent dans leur ensemble une population plus de deux fois supérieure à celle des pays parlant le système allemand) s'en tiennent à leur choix primitif, le "Secam 3", en raison de ses qualités techniques et de son degré de développement.

L'adoption du "Secam 4", si elle avait permis une unanimité, aurait entraîné un retard d'au moins six mois dans la mise en service de la TV en couleur, prévue pour l'automne 1967 par nombre de pays. Elle aurait également entraîné des dépenses plus considérables, son développement n'étant pas aussi avancé que celui du "Secam 3", ni du "PAL".

Dans son discours d'ouverture, le pasteur Visser't Hooft a déclaré: "Nous ne pouvons convaincre le monde moderne de la vérité de l'évangile, que si nous le lui offrons dans sa plénitude, c'est-à-dire avec sa critique radicale de nos attitudes sociales et des structures de notre société". Il a reconnu que les Eglises avaient perdu le droit de donner des directives à la suite de leurs défaillances, de leurs attachements au "statu quo" et de leurs silences coupables. Il a exprimé l'espoir que malgré leurs divergences les chrétiens pourrissent s'accorder sur les problèmes sociaux.

Les travaux de la conférence se poursuivront jusqu'au 25 juillet. Ils rassembleront des délégués venant de 80 pays, hommes politiques, économistes, sociologues et théologiens, choisis par leurs Eglises. Huit observateurs catholiques romains, délégués par le Secrétaire du Vatican pour l'unité chrétienne, sont également présents.

DÈS CE SOIR ET POUR DEUX SEMAINES



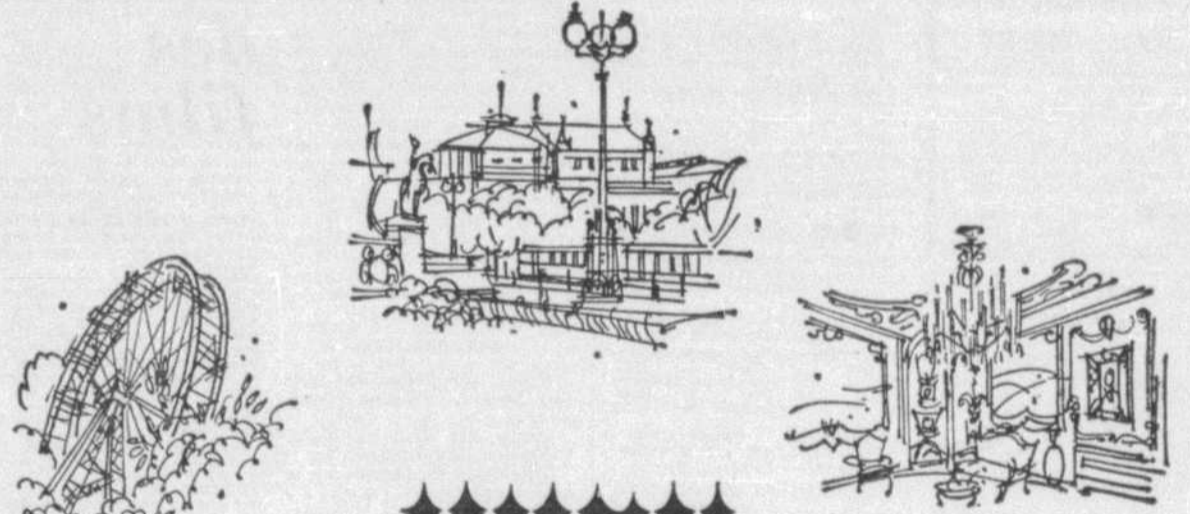
GUY MARKS... NICK MARTIN ET SON ORCHESTRE... LE TRIO DE FRANK PAVAN... Réservations: 861-3511... A compter du 1 août CARMEN CAVALLARO

Salle Bonaventure LE REINE ELIZABETH

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY... le populaire gros paquet à 10¢



Achetez-en bientôt! Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!



NIEN ist romantisch!

Vienne est romantique! Les grands appartements de François-Joseph... les promenades le long du Danube... l'ambiance de Vienne; dégustez la XXX, une bière au goût européen. La XXX est une bière différente d'une couleur plus foncée, d'une saveur plus marquée... une bière brassée au Québec avec du houblon importé d'Europe et du malt séché par un procédé spécial. La prochaine fois, faites une petite randonnée en Europe... avec la bière XXX de Labatt.



LA BRASSERIE LABATT LIMITÉE



# L'univers féminin

## La nouvelle femme chinoise

par Menie GREGOIRE

N.D.L.R. — Voici le premier de deux articles écrits pour le journal "Le Monde" par Mme Menie Gregoire, auteur du livre "Le métier de femme" que plusieurs de nos lectrices connaissent déjà, et collaboratrice à la revue "Esprit".

Une délégation de cinq Françaises a été invitée officiellement par la Fédération des femmes de la République populaire à passer un mois en Chine. "C'est avec cette Fédération, écrit Menie Gregoire, que nous avons reçu pendant un mois. C'est son oeuvre qu'on nous a présentée. Nous n'avons pas cherché à échapper au cadre officiel, mais à comprendre ce que l'on nous montrait.

"On nous a demandé, à chacune, ce que nous souhaitions voir: je me suis bornée, pour ma part, à ce qui échappe régulièrement aux visiteurs: les femmes, leur mentalité, leur travail, leur maison; l'état actuel de la famille chinoise, ses lois, ses moeurs, l'éducation des enfants; enfin, ces riens qui tiennent un certain mode de vie; la façon dont on naît, grandit, mange, aime et meurt."

Entre la Chine et l'Europe, les contresens sont permanents. Pour l'Occidental rationnel et pressé, les Chinois sont "les autres". Il ignore tout de leur culture, la plus ancienne du monde, dont les racines mêmes lui sont étrangères. Pour les Chinois aussi, l'occidental c'est "l'autre", armé, soupçonneux, et souvent décourageant.

La première vérité, en Chine, c'est la pauvreté. Mais les Chinois ne le savent pas. Ils savent qu'ils sont plus riches qu'hier, qu'ils vont devenir prospères et qu'ils y travaillent. Qu'ils mangent enfin, et que c'est un miracle, une fortune, un bonheur chaque jour renouvelé. Ils n'ont pas encore d'autos, pas de tracteurs, peu de bêtes de trait, mais ils en découvrent avec enthousiasme l'existence. Ils goûtent la paix enfin revenue.

La première chose que je peux lire sur les visages, c'est cet héritage de misère et d'humiliation de la masse populaire dont l'étranger fut le témoin indifférent ou même le complice. Un cheval ou un porc coûtaient plus cher à nourrir qu'un humain, et les humains le savaient. Ajoutez-y des typhons, des inondations, des vents de sable, des montagnes arides et des glaces qui vous enlèvent les vêtements, des épidémies, l'opium et l'engrais animal répandu sur la terre, vous saurez de quoi se compose leur mémoire raciale, consciente ou inconsciente.

Pour les femmes, il y a plus: l'absence de statut, le droit de vie ou de mort du mari, la tyrannie de la belle-mère et la polygamie. Dans le long récit de ce mois chinois reviennent en leitmotiv les bébés exposés, morts de faim, pesés et marchandés, les filles prises pour la prostitution, les mères battues... A l'hospice de vieillards de Pékin, une femme me retient par mon manteau, enlève une sorte de calotte, me montre son crâne abominablement fracassé. "C'est mon mari et ma belle-mère qui, autrefois, ont essayé de me tuer, j'ai dû me sauver et me rendre." Dans une rue de Changhaï, une autre vieille se pend à mon bras: "J'ai eu neuf enfants, huit sont morts de faim. Je dépensais mes derniers yens pour acheter des grains d'encens au temple bouddhiste sans les sauver. J'ai été maintenant les quatre enfants de ma fille et aucun n'est mort." D'autres ne disent rien, mais exhibent à l'hôpital des pieds atrophiés...

En France on parle de la "révolution chinoise". En Chine, jamais. Les Chinois n'ont pas vécu une révolution mais une "libération". Ils sont passés d'une "féodale société" (dite féodale) à une "nouvelle société": d'une "famille traditionnelle" à une "famille moderne". Tous les Chinois, un jour, se sont vu offrir leur dignité: les pauvres, c'est-à-dire 80%, sont passés de l'état de bête de somme à celui de "personne humaine". Tel est l'événement essentiel.

Trente ans pour devenir libre. Les femmes ont été atteintes plus profondément que les hommes par la libération. Il m'apparaît très vite qu'elles sont l'âme de la nouvelle Chine, et les plus sûrs artisans de sa construction. Elles y apportent la passion des néophytes et une sorte de joie plus sensible. Dans tous les films et opéras de propagande, c'est une ou des femmes qui portent la flamme et animent la communauté.

En seize ans, les femmes chinoises sont sorties de leur maison ou de leur ferme et entrées dans tous les secteurs de production. Elles sont 40% à l'université technique de Pékin, 70% dans le textile, 25% dans l'industrie lourde de Nan-

kin; elles forment la totalité des effectifs des petits ateliers de montage industriel des quartiers urbains et elles représentent la moitié de la main-d'oeuvre agricole.

On ne les a pas forcées. On leur a surtout parlé, on les a tentées, aidées à sortir de chez elles, à garder leurs enfants, à s'organiser collectivement. Partout, la Fédération est là: "Trente ans, nous dit la vice-présidente, il nous faut trente ans pour que les femmes soient instruites, libres et productrices; pour qu'elles aient perdu leur complexe d'infériorité."

L'objectif n'est pas "l'identité" avec les hommes, mais une efficacité maximum. Non seulement il n'y a pas de guerre des sexes, mais "tous les secteurs ne conviennent pas également aux femmes, il y a des différences à respecter: il faut prendre en considération leur complexité d'infériorité."

L'objectif n'est pas "l'identité" avec les hommes, mais une efficacité maximum. Non seulement il n'y a pas de guerre des sexes, mais "tous les secteurs ne conviennent pas également aux femmes, il y a des différences à respecter: il faut prendre en considération leur complexité d'infériorité."

Si on cherche d'abord à supprimer les préjugés et à faire participer les femmes à l'éducation du socialisme, on reconnaît ouvertement la valeur des ménagères: évoluées et formées, elles sont parfaitement utiles en tant qu'organisatrices et propagandistes de la pensée marxiste. Dans un quartier de Changhaï, où une forte minorité de femmes travaillent, on estime que "l'objectif est atteint et leur emploi sans doute à saturation". Quant aux filles en uniforme militaire, on me précise bien qu'elles ne sont pas guerrières, mais toutes "soignées" ou "éducatrices" (le théâtre de l'armée est une des pièces maîtresses de l'éducation des masses. Elles ne se forment au maniement des armes que dans la milice, en civil).

Les travailleuses ont leur retraite cinq ans plus tôt que les travailleurs. Elles ont deux jours de congé supplémentaires par mois (six au lieu de quatre. Hors des grosses entreprises elles travaillent sept heures au lieu de huit (la huitième est "éducative"). Elles ont huit semaines de congés payés de maternité et pendant huit mois des droits d'absence de trente à cinquante minutes par journée sans réduction de salaire.

Le gain des travailleuses est à la mesure de leur production: égal à celui des hommes dans les usines (70 vens en moyenne); inférieur de moitié dans les petites entreprises de quartier à équipement de fortune (35 vens en moyenne). Le féminisme chinois ne ressemble guère aux autres. Il est au stade éducatif: le travail des femmes est à leur mesure; il est conçu pour elles, ou plutôt par elles et c'est là, sans doute, où l'expérience chinoise surprend.

L'organisation des "quartiers". J'ai pu voir, de près, l'organisation des "quartiers". C'est là et dans les communes populaires que se joue l'évolution des masses. Il y a mille organisations de quartiers à Changhaï. On m'en choisit plusieurs et je suis reçue par les "présidentes" des conférences de déléguées. Suivie d'une nuée d'enfants et d'une foule badaude, qui ne perd pas une occasion de se distraire, je peux, dans mon curieux accoutrement d'occidentale, entrer dans les maisons, monter les escaliers, renifler la cuisine et admirer les photos de famille ou celles de la famille socialiste: Marx, Engels, Lénine et Staline. Chaque groupe de maisons possède un comité de base: des femmes se réunissent à dix ou vingt chez l'un d'entre elles autour d'une animatrice. Elles apportent leur chaîne, s'installent et découvrent les nouvel-

les politiques, le journal, l'histoire de la libération et l'histoire en général. On bavarde beaucoup; les idées germent ou sont suggérées. En groupe, les femmes organisent la vie du quartier, s'occupent des services communautaires et montent des ateliers de production. La main-d'oeuvre féminine disponible s'y revêtit et s'y offre. La demande vient ainsi "de la base" et la Fédération fournit les locaux, les instruments et le personnel d'encadrement.

Les cantines sentent bon et la nourriture y est abondante et variée. On ne mange pas forcément à la cantine, on peut y acheter un plat à emporter. Dans les jardins d'enfants et les garderies à la journée, on chante, dès qu'on sait parler, des chants guerriers contre "l'agresseur américain", avec des grâces de chats et des visages d'anges; la sagesse y règne, avec la cuillerée de calcium et le crachoir collectif qui dresse à l'hygiène.

Chaque "quartier" a un centre médical où l'on soigne et vaccine; un centre de service ménager où, pour un demi-yen, on lave et raccorde chemise ou edredon molletonné. Les cantines qu'on ne fournit pas en se femme de ménage à l'heure ou une garde-malade; un centre de services comptables qui met vos finances en ordre; une boîte aux objets trouvés; une bibliothèque avec des petits vieux rêveurs et une salle de ping-pong; un centre de vente d'eau chaude (pour les dix demandeurs de congé, à la satisfaction de l'usine. Les patrons ont écrit une lettre de remerciement au comité des femmes pour leur solidarité". Mme Liou est fière: la "mentalité du quartier" a beaucoup changé; une "nouvelle morale socialiste d'entraide" la sauve. Les femmes, "que l'on croyait endormies, se sont réveillées". Elles ont mis "un commun populaire" tous les travaux quotidiens: nourriture ou ménage. Les grands problèmes, la comme partout, sont résolus à la base.

"Entrez, où vous voulez, c'est vous qui choisissez la maison et la famille." De fait, j'entre où je veux, dans des appartements de H.L.M. ou des maisons de paysans. Deux ou trois pièces; l'une en façade pour vivre le jour, avec des images de couleur (Epinal chinois d'ordre éducatif), un buste du président Mao, une bouteille thermos et des petits bols. Les autres pièces derrière avec des lits bien serrés; matelas de paille sur treillage de bambou, ou papa, maman, un ou deux grands-parents et leurs petits se pelotonnent la nuit. Qui a dit que la famille chinoise était morte?

(A suivre)  
(Le Monde)

## LECTURE - JEUNESSE

### L'INIMITABLE BABAR

Il a la force de l'adulte, le sourire de l'enfant, l'espièglerie du gamin et il vit dans une famille, celle des éléphants. Tous les petits l'adorent, c'est Babar. Cette année, Babar revient, en quatre nouveaux albums, plus imaginatifs les uns que les autres. Et Babar parle anglais, espagnol allemand. Il a bien sûr un petit côté commercial: il plaira aux petits enfants qui parlent toutes ces langues ou qui désirent connaître quelques mots de langue étrangère. Mais Babar est tout aussi agréable et joli à feuilleter que dans les albums précédents. Si vous parlez en vacances, c'est l'album idéal à garder en voiture; les petits le feuilleteront sans crainte, il résistera car il est bien cartonné et solide. Et se regarde sans se lire.

Si vous voyagez aux Etats-Unis, les enfants seront ravis de chercher dans "JE PARLE ANGLAIS AVEC BABAR" les mots d'accueil et de service à connaître au restaurant ou sur la route. Pour ceux qui ont l'avantage de voyager à l'étranger "JE PARLE ESPAGNOL AVEC BABAR" ou encore "JE PARLE ALLEMAND AVEC BABAR" amuseront les enfants en vacances et donneront aux parents quelques mots de vocabulaire. Enfin un quatrième album: "BABAR EN FAMILLE" qui raconte les aventures de la famille en vacances. Les Babars sont toujours publiés chez Hachette par Jean de Brunhoff; ils sont peu coûteux.

### GRAND JEU DE VACANCES

Vous visiterez les Indes à dos d'éléphant... vous descendrez le Maroni en pirogue avec les Indiens... vous gagnerez un magnifique lot d'équipement sportif... vous êtes un des gagnants au grand jeu de vacances organisé pour les lecteurs et lectrices de la Bibliothèque Verte.

Le grand jeu de vacances porte entièrement sur quatre volumes récents parus aux éditions Hachette: LES SOEURS PARKER TROUVENT UNE PISTE, par Caroline Quine; LANCELOT ET LE SATELLITE, par le lieutenant X; L'HOMME A LA CARABINE, de Claude Veillot et L'AFFAIRE DU COFFRE-FORT, par Odette Sorenson.

Sont invitées à participer à ce concours tous les jeunes gens, garçons et filles du monde entier, capables de lire le français, et nés depuis le 1er janvier 1950.

Pour participer au grand jeu, il suffit de répondre à toutes les questions posées dans le bulletin-réponse imprimé à la fin de ces quatre volumes et d'expédier le bulletin avant le 27 septembre 1966, à l'adresse indiquée.

Voilà une heureuse suggestion pour les jeunes qui ont de nombreux loisirs pendant les vacances et ne trouvent pas toujours comment les occuper. Lire attentivement quatre livres intéressants pour trouver les réponses justes, tout en rêvant de voyage, mais c'est une merveilleuse idée, surtout quand il s'agit de grands romans d'aventures et d'histoires de détective. Au travail et bonne chance à tous les jeunes.

### MATCH POUR LA MANCHE

par Michel Lhopspice

Voire garçon de 12 ans aime les histoires vécues? Donnez-lui à lire ce dernier livre de la Bibliothèque Verte. C'est un match historique: celui qui opposa Louis Bériot à Hubert Latham. Qui, le premier, traverserait la Manche en avion? Et quel avion? C'est un exploit retentissant, une victoire aux lendemains extraordinaires: cinquante ans séparant le sensationnel exploit de Bériot du premier vol cosmique. Un passionnant livre de vacances.

R. R.

### ELECTRONIQUE ET ROBOTS

Dans la série de l'encyclopédie des Juniors des éditions RST, nous avons découvert un livre de vulgarisation scientifique qui enchâtrera les 10 à 15 ans. "Electronique et robots" dans la même collection "SCIENCES" qui répond aux "pourquoi" des enfants du même âge. D'où vient la lumière? Pourquoi y a-t-il un arc-en-ciel après l'orage? A quoi servent les interrupteurs? Les piles? D'où vient la vapeur? Autant de questions auxquelles l'album "SCIENCES" apporte des réponses aussi bien à certains parents — à l'esprit peu scientifique — qu'aux jeunes. Un album peu coûteux. Nous signalons dans la même collection: "Notre planète", "Oiseaux", "Dinosaures", "Roches et minéraux".

### Classes spéciales à l'intention des mères célibataires

EDMONTON. — La Commission scolaire d'Edmonton, Alberta, songe à organiser des classes spéciales à l'intention des mères célibataires qui pourraient continuer leurs études pendant la période de grossesse.

Le surintendant de l'organisation des écoles publiques, M. A. E. Hohl, a déclaré qu'il y aurait probablement un nombre suffisant de mères célibataires pour ces classes spéciales. Il a ajouté que plusieurs d'entre elles retourneront à l'école après avoir donné naissance à leur enfant.

La Commission prend de nouvelles responsabilités en consultant et en venant en aide aux mères célibataires à l'âge d'adolescence.

On accorde parfois une aide particulière à la fille-mère pour lui permettre de continuer ses études à la maison.

### DECORATEURS-ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY  
DECORATEUR-ENSEMBLIER  
788, Wilder  
Montréal 8 — 737-1955

### VIAU, MORISSET INC.

DECORATEURS-ENSEMBLIERS  
Jacques Viau Bernard Morisset  
Laurent Morisset Jules Laquerre  
Luc Sauvé Marguerite Senex  
720, boul. Décarie  
Saint-Laurent 747-9921

### ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY  
ARCHITECTES  
3480 C. de la Côte des Neiges  
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA  
ARCHITECTES  
3 Place Ville-Marie  
MONTREAL — 866-9854

DUPUIS & MATHIEU  
ARCHITECTES  
MONTREAL 34 — 526-1654

LAROSE, LAROSE, LALIBERTE & PETRUCCI  
ARCHITECTES  
1255, boulevard Laird  
Ville Mont-Royal  
Suite 280 — RE. 1-9611

JEAN MICHAUD  
ARCHITECTE  
59 ouest, rue St-Jacques  
MONTREAL 1 — 844-1775

PAUL-O. TREPANIER  
ARCHITECTE  
GRANBY — 372-8888  
MONTREAL — 276-6013

Les architectes  
Dobush, Stewart, Bourke  
Longpre, Marchand, Goudreau  
506 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal 24 842-9528



Un tailleur-pantalon? Pourquoi pas!

Vous l'oserez l'automne prochain, à la campagne bien sûr, même si vous êtes hostile au tailleur-pantalon en ville. Paris en lançait la mode la saison dernière, Londres suivit. New York et Montréal emboîtent maintenant le pas. Vous l'adopterez pour son confort, sans oublier qu'il est digrueux avec des hanches fortes ou des jambes courtes ou si vous n'êtes pas suffisamment élancée. Slimma

de Londres vous propose le tailleur-pantalon "Calvary Club", en gabardine et fin lainage; le pantalon a une ceinture Sam Brown. Le même modeliste vous suggère (en bas, à gauche) un pantalon quadrillé en laine d'agneau, avec large ceinture en cuir et plus soufflet juste sous la taille ou (à droite) une jupe en tweed à chevrons avec deux plis devant et une large ceinture en sangle placée sous la taille.



### Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**HORIZONTALEMENT**

- 1—Passe à travers le corps sans faire souffrir
- 2—Se transformait lentement — Pas nous
- 3—Joue un rôle spécial dans un ménage
- 4—Article — Ville d'Italie — Difficile à boire
- 5—Dépendent des moyens — Ventile
- 6—Dégage souvent de la chaleur
- 7—Convientra — Lettre
- 8—Pendant — Qui ne peuvent plus servir
- 9—Pour la radio — Coutumes
- 10—Somme sans importance — Précède en tout temps la chaussée
- 11—Note — La même
- 12—Petits chiens — Voyelles

**VERTICALEMENT**

- 1—S'essuie parfois sans plaisir
- 2—Appartient aux jeunes — Terminaison latine — Antienne langue du sud de la France
- 3—Tromperie — Très sombres
- 4—Explication par l'image
- 5—Fleuve d'Afrique — Parente
- 6—Fillette — Possessif — Pronom — Etat chez un voisin
- 8—On y fait du feu — Enlève les souillures
- 9—Plante aromatique — Partie de charpente
- 10—Exclamation — Souvent en scène
- 11—Voyelles — Infinif—Fleur
- 12—Les plus éloignés du centre — Pronom

**Solution de samedi**

Horizontalement :

- 1—PREMATURÉS
- 2—RESITATION
- 3—ASPERGIONS
- 4—LOI — EEL — ERE
- 5—ALEA — ECUME
- 6—NUGGET — BM
- 7—GELER — AIGLES
- 8—ENROLE — ETA
- 9—SARDAIGNE — S
- 10—NIAISE — DE
- 11—OSE — TIROIRS
- 12—PESE — STE

Verticalement :

- 1—PHALANGES — OP
- 2—RESOLUE — ANSE
- 3—ESPIGLERIES
- 4—MIE — AGENDA
- 5—ATRE — ERRAIT
- 6—TAGE — OISIF
- 7—UTILE — ALGER
- 8—RIO — CHEN — OS
- 9—EON — EDIT
- 10—ENSEMBLE — ERE
- 11—REMETTS
- 12—GRE — SAIN

RI. 8-6188

**Maxime Nettoyeurs**

1415 BOIS FRANC ST. LAURENT

**NETTOYEUR P.M.**

Service d'une heure au comptoir

Service de chemises

8309 ST-DENIS 381-1322

**BRUNET**

DE COTE-DES-NEIGES

EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS

AUCUN AGENT

ECONOMISEZ LA COMMISSION

AVANT D'ACHETER CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUEBEC

Inscriptions Reparatons et nettoyages

**J. BRUNET Liée**

Angle Decelles et Reine-Marie

Fondée en 1877

### À OTTAWA

### Une équipe de chirurgiens a tenté une greffe des 2 bras

OTTAWA. — Une fillette de quatre ans dont les bras ont été greffés la semaine dernière par un groupe de chirurgiens de la capitale, repose dans un état satisfaisant.

Un porte-parole de l'hôpital général d'Ottawa a précisé que la petite Myrna Blair, dont les bras ont été amputés par une faucheuse, avait repris conscience à la suite de l'intervention chirurgicale qui a duré 12 heures.

Toutefois, la réussite ou l'insuccès de la greffe des bras ne sera pas connu avant plusieurs jours, selon les médecins.

Le Dr Fergus Ducharme, chirurgien orthopédiste qui a dirigé l'opération, a exprimé l'avis que l'intervalle de six heures qui s'est écoulé entre le moment de l'accident et celui de l'intervention a probablement été trop long pour permettre à la greffe de réussir.

Les lames de la faucheuse ont coupé le bras droit de la petite un peu au-dessous de l'épaule, tandis que le bras gauche n'était resté au tronc que par un lambeau de peau.

### Cours de formation sociale

Par correspondance

Etudes sociales, religieuses, politiques, économiques.

Annexé à l'Université de Sherbrooke

Diplôme en fin d'étude

POUR RENSEIGNEMENTS: LE SEMINAIRE SOCIAL PIE XII INC. C.P. 610, NICOLET, P.Q.

Tel.: Montréal: 671-8382

### Cours de Formation en Conduite Automobile

**PRÉVOYANCE CONFIANCE MAÎTRISE**

en tout temps, au volant!

Instructeurs professionnels hautement compétents.

5566 Chemin Upper Lachine, Montréal 28 (N.D.G.)

**RENSEIGNEMENTS: 482-9110\***

**LIGUE DE SÉCURITÉ DE LA PROVINCE DE QUÉBEC**

DOMTAR LTD. dépensera \$3,500,000 à son centre de recherche à Senneville

potins financiers

Les Bourses de Montréal, Toronto, New York, Londres et Paris étaient fermées comme de coutume samedi, de même que les marchés du blé de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence des tableaux réguliers ce matin dans nos pages financières.

En dépit de difficultés éprouvées au cours de la semaine dernière par les bourses, on ne craint pas, en maints milieux financiers, que les bas touchés en mai soient atteints de nouveau, à moins qu'il ne survienne un mouvement sérieux en faveur de la paix au Vietnam ou des mesures draconiennes pour enrayer la poussée inflationniste actuelle.

Les actions des industries primaires seraient des achats à niveaux actuels, selon l'économiste W. R. Taprell.

C.M. Oliver & Company vient de publier une intéressante étude sur Endako Mines, en production depuis 1962 en C.-B.

Les parties désireuses de prendre avantage de l'offre faite par la Northern and Central Gas Company Limited aux détenteurs d'actions de la Greater Winnipeg Gas Company Limited doivent effectuer leurs achats.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La revue mensuelle des Bourses de Montréal et Toronto, un moyen de parfaire ses connaissances en finance

La revue mensuelle de juin des Bourses de Montréal et Canadienne vient d'être publiée. Elle renferme d'intéressants articles se rapportant au rôle de la potasse dans l'économie mondiale — cet article est rédigé dans notre langue —, aux nouvelles inscriptions de titres sur les marchés précités, sur les rapports prix-recettes de maintes entreprises, sur les indices des cours des actions inscrites sur les Bourses ci-dessus mentionnées, sur leur comportement au cours du mois dernier, sur les valeurs les plus achalandées à ce jour sur la place locale, sur le volume et la valeur des transactions durant le second trimestre de cette année, sur les unités de transactions et, enfin, sur les taux minima des commissions, soit autant de données de nature à intéresser non seulement les spéculateurs et les investisseurs, mais, encore, le public en général, vu que tous sont, en somme, intéressés à ce qu'ils ne se laissent attirer par le commerce des valeurs mobilières et, avec raison, puisqu'il s'agit là d'un des meilleurs moyens d'investir ses argent en surplus et de contribuer au développement économique du Canada et, particulièrement, de ses ressources naturelles, source d'emploi pour un nombre de plus en plus considérable de Canadiens.

Corporation de Gaz Naturel du Québec a vu son revenu augmenter de 67.7%

M. Glenn O. Maddock, président du conseil d'Administration de la Corporation du Gaz Naturel du Québec et M. Carl H. Horne, président, déclarent en partie ce qui suit le rapport préliminaire qu'ils viennent d'envoyer aux actionnaires, couvrant la période terminée le 30 juin 1966; le revenu net pour l'exercice terminé le 30 juin 1966 s'est élevé à \$2,861,005, soit une augmentation de 67.7% sur l'exercice précédent. Après paiement des dividendes sur les actions privilégiées, les bénéfices se sont établis à l'équivalent de \$0.634 par action ordinaire, comparativement à \$0.452 par action l'an dernier. Les pertes accumulées des années antérieures sont supérieures au revenu de l'exercice, de sorte qu'aucune provision pour impôts sur le revenu n'était nécessaire.

Le total des revenus d'exploitation pour l'exercice s'est élevé à \$35,385,727, soit une augmentation de 10.3%. La consommation liée à la clientèle nouvelle, sous forme de prévision annuelle, a atteint 2,371,758 Mpe contre 1,576,968 Mpe de gaz en service continu. Les immobilisations relatives à la construction et à l'accroissement des ventes se sont élevées à \$11,120,190.

Des actions privilégiées rachetables, 5 1/2% cumulatif, série 1966, ont été émises le 28 avril 1966 pour un montant de \$7,500,000 (75,000 actions). Les nouvelles actions, offertes au public au prix de \$98.75 l'action, étaient accompagnées de certificats pour achat d'actions donnant droit à leurs détenteurs d'acheter des actions ordinaires de la Compagnie, telle que constituée actuellement, de la valeur au pair de \$1 chacune, à raison de deux de ces actions pour chaque action privilégiée 1966 à \$15 l'action si elle est achetée en tout temps après le 28 juillet 1966 jusqu'au 15 avril 1976.

Au 30 juin 1966, aucun emprunt bancaire n'était en cours. Des obligations d'hypothèque générale, série "B", 6 1/2%, pour un montant de \$750,000, ont été rachetées avant leurs dates d'échéance des 2 juillet 1966 et 1967. Les marges de crédit établies aux banques sont continuées.

Les chiffres indiqués aux présentes sont sujets à la vérification de fin d'exercice. Le rapport annuel officiel, accompagné des états financiers vérifiés, sera adressé en septembre.

Fonds F-I-C offre 900,000 actions de la classe "B", d'une valeur de \$5 chacune

Dans le rapport préliminaire pour les 52 semaines terminées le 30 avril 1966, M. J. Lamontagne, président de Lamontagne Limitée déclare en partie ce qui suit; comme nous ne pourrions vous faire parvenir les états financiers avant quelques semaines, nous vous soumettons quelques faits saillants concernant les résultats financiers de Lamontagne Limitée et ses filiales pour les 52 semaines terminées le 30 avril 1966.

Les ventes consolidées au 30 avril 1966 s'établissent à \$40,614,983, à comparer à \$33,271,525, pour l'exercice précédent, une augmentation de 22%.

Le profit net s'est élevé à \$325,758, comparativement à \$230,208, pour l'exercice terminé le 30 avril 1965, une augmentation de \$95,550, ou 41.5%.

Le profit net par \$100, de ventes est passé de \$0.69 à \$0.80. Les bénéfices par actions classe "A" émises et en cours s'établissent à \$0.92 par action en regard de \$0.66 par action pour l'exercice terminé en 1965.

L'actif total de la compagnie dépasse maintenant le \$0,000,000 et la dette à long terme est réduite à un peu plus de \$2,000,000.

Nous sommes assurés qu'avec le concours de tous, le prochain exercice financier marquera une autre année de progrès.

Lamontagne Ltée a vu ses ventes atteindre \$40,614,983

J.-L. Lévesque & L.G. Beaubien Ltée offriront, officiellement jeudi de cette semaine, en souscription au public une nouvelle émission de 900,000 actions classe "B", du Fonds F-I-C Inc., accompagnées de droits d'achat d'actions des classes "A" et "B", non détachables avant le 1er janvier 1967, sauf sur certaines conditions indiquées dans le prospectus publié à l'occasion de ce financement. On y lit que les nouvelles actions offertes ont une valeur au pair de \$5 chacune et que le Trust Général du Canada agit comme agent de transfert et que la Société Nationale de Fiducie agit comme registraire. Ces actions sont offertes à \$10.00 et les droits conférés comportent le privilège d'acheter des actions "B" et "A" à \$11 et \$12 d'ici 1971 et 1977. Fonds F-I-C a été fondé le 15 octobre 1962 et son capital autorisé consiste en 1,450,000 actions de la classe A et le même nombre d'actions de la classe B, et il y a en cours 1,000,000 de la première catégorie et 860,000 de la seconde. Selon le prospectus, son revenu fut de \$135,703 durant sa 1ère année et l'an dernier il atteignait \$380,325. Le produit de la vente des valeurs ci-dessus, rapportant \$8,765,000, sera reparti comme suit: \$5,770,000 déposée entre les mains de l'agent de transfert, aux fins de rembourser les emprunts bancaires contractés pour l'achat de 270,455 actions de La Prévoyance, 41,369 actions d'Alfred Lambert, 67,287 actions privilégiées de C. Durand Ltée 94,200 de la classe B et 200,000 actions ordinaires de la même compagnie.

En agrandissements

Domtar Limited, déjà engagée dans un programme de recherches de grande envergure au Canada, annonce aujourd'hui qu'elle projette l'agrandissement de son Centre de recherches de \$3,500,000 à Senneville, Qué.

La compagnie a accordé un contrat à The Robert M. Miller Construction Co. Ltd. pour la construction d'une annexe à son établissement moderne de recherches à l'extrémité ouest de l'île de Montréal, au coût de \$650,000, y compris l'outillage de recherches spécial.

Ce nouveau bâtiment de 14,000 pieds carrés abritera une usine pilote de poudres métalliques et un laboratoire d'acoustique pour matériaux de construction. Il sera complété à la fin de l'année.

Cette expansion marque le second stade d'agrandissement de nos effectifs de recherche. Nous pourrions ainsi marcher de pair avec l'accroissement accéléré de nos établissements de fabrication.

Le centre actuel de recherches, à deux étages, a été inauguré en janvier 1964. Il emploie un personnel de 145 employés, la plupart des scientifiques et techniciens spécialisés, qui travaillent dans 20 laboratoires.

Les trois usines pilotes à Senneville, Cornwall, Ont., et Donnacona, Qué., sont munies d'une coucheuse et d'un nécessaire pour la réduction en pulpe et le blanchiment.

Le système de pulpage en continu Messing et Durkee et l'installation mécanique de broyage de copeaux en pâte permettent aux chercheurs de vérifier les données de laboratoire dans des conditions simulées d'une usine à plein rendement.

Les recherches du centre se poursuivent dans quatre domaines:

• Pâtes et papiers et produits connexes: tous les traitements que subit le bois depuis son arrivée à l'usine jusqu'à ce qu'il en sorte comme produit fini, y compris l'impression. Les recherches de cette section portent sur la pulpage, le blanchiment, le traitement des fibres, le couchage, la transformation, l'emballage et les arts graphiques.

• Éléments chimiques et produits connexes: détergers, briques et autres céramiques, résines, adhésifs, goudrons, poudres métalliques, essences à saveur, produits chimiques industriels, gypse et ciment.

• Opérations forestières: coupe, débardage, manutention et transport du bois à la fabrique, et recherches en technologie, y compris conservation et traitement ignifuge du bois.

• Génie et développement: les nouveaux procédés en plan et l'outillage mécanique et chimique qu'ils exigent, techniques d'ordination électronique, matériaux de construction, technologie et projets architecturaux. Le centre poursuit aussi des recherches sur la pollution de l'eau et de l'air et sur les moyens d'y remédier.

Par suite de ses recherches diversifiées, Domtar a réussi d'importantes réalisations. Entre autres:

• L'extraction de la vanilline, un succédané à saveur d'essence de vanille, au cours de la pulpage.

• Le développement de l'Arborite qui s'emploie de plus en plus dans les cuisines, salles de bain, vivoirs, bureaux, hôpitaux, écoles, bateaux-musées. L'Arborite, bien accueilli partout, se vend maintenant dans plus de 60 pays. C'est un lamellé de plastique, composé de couches de papier kraft spécialement traité.

Un autre récent développement, fruit des recherches Domtar, est le procédé de pulpage rotatif, méthode révolutionnaire qui, par la cuisson, réduit en pulpe les copeaux de bois en 40 minutes, en comparaison des 2 1/2 à 3 heures que prennent les méthodes classiques.

Ce lessivage en contenu est maintenant en usage dans l'usine de Domtar Newsprint Limited à Repêro, (Ont.) et a réussi à augmenter de 150 tonnes par jour la production de pâte kraft.

Le centre de recherches joue un rôle-clé dans l'expansion et le développement de Domtar, qui se place déjà parmi les plus grandes et les plus diversifiées des compagnies canadiennes.

Son but est de perfectionner les moyens de production des produits actuels et d'en développer de nouveaux en puisant dans les ressources forestières, minérales et chimiques de la compagnie.

Certificat, attestant l'excellence du rapport annuel de Québec-Téléphone

Le périodique financier Financial World a décerné aujourd'hui à Québec-Téléphone un certificat attestant de la haute tenue du rapport annuel de 1965 de cette compagnie.

M. Richard J. Anderson, rédacteur en chef et éditeur du Financial World a déclaré que le rapport annuel de Québec-Téléphone avait été choisi parmi quelque cinq mille autres des grandes corporations canadiennes et américaines au mérite de son contenu, de sa présentation et de son impression.

Le certificat de mention d'honneur fut remis à M. Maurice Martin, vice-président aux relations publiques de Québec-Téléphone.

Moins de dépôts dans nos banques

Contraction dans les devises en circulation

OTTAWA — Les devises en circulation et les dépôts détenus par le grand public dans les banques à charte atteignent \$19,602,000,000 le 22 juin dernier, soit une baisse de \$62,000,000 comparative aux statistiques de la semaine précédente, rapporte la Banque du Canada.

La masse monétaire détenue par le public était de \$1,421,000,000 supérieure à celle du 23 juin de l'année dernière. Les dépôts du gouvernement canadien dans les banques à charte ont augmenté de \$5,000,000 au cours de la semaine pour atteindre \$564,000,000 le 22 juin, soit \$99,000,000 de moins qu'un an auparavant.

Les statistiques de la masse monétaire sont le reflet des réserves liquides de l'actif réalisables des banques à charte qui se chiffrent à \$3,148,000,000 le 22 juin. Mercredi de la semaine dernière, elles avaient augmenté et se chiffrent à \$3,176,000,000.

Sommaire des transactions effectuées au cours de la semaine dernière à la Bourse de Toronto

Table with multiple columns listing stock prices and transactions for various companies like Pepsico, Alcan, etc.

Marine Industries gagne \$1.80 l'action

Détails sur ses activités économiques

Marine Industries Limited vient de faire parvenir à ses actionnaires son rapport annuel. Il est dit en partie ce qui suit: Les bénéfices nets de l'exercice 1965 s'élevèrent à \$1,801,296, soit \$1.80 par action. Cette année, la dépréciation accélérée n'a pas été écrite dans les comptes, bien qu'elle soit réclamée pour fins d'impôts sur le revenu. Cette politique a eu pour résultat une augmentation d'environ \$445,000 dans les bénéfices, avant impôts, de 1965. La diminution des impôts au montant de \$253,000 est montrée au bilan au poste "Impôts sur le Revenu Différés".

Comme l'exige maintenant la Loi des Compagnies du Canada, les états financiers révèlent le montant des ventes. Des ventes s'élevèrent à quelque \$3,936,754 démontrant que les opérations de l'année ont été satisfaisantes et de fait, les trois divisions de cette compagnie — dragage, chantier maritime et construction de wagons de chemin de fer — ont connu un niveau élevé d'activité. Le montant des contrats en mains laisse prévoir que l'année 1966 sera au moins aussi satisfaisante que celle de 1965.

Durant l'année 1965, votre compagnie, en société avec une autre, a entrepris et complété d'une façon satisfaisante, le sauvetage du M.V. Transatlantique qui avait coulé dans le chenal du St-Laurent. Quelque temps avant la clôture de la saison de navigation, les administrateurs et le Comité Exécutif ont décidé de remettre à flot, sur la base de "aucune rémunération" — à moins de réussir" — le M.V. Lawrence Hall échoué et renversé sur le côté non loin de la pointe est de l'île d'Orléans. Malgré les difficultés de ce travail, nous sommes confiants de réussir.

Le 2 février 1965, le Gouvernement Fédéral a décidé d'annuler les subsides à la construction des navires, sauf à celle des chalutiers de pêche sur lesquels le taux de la subvention demeure à 50%. L'incertitude que cette décision a produite a eu pour effet l'arrêt de toutes commandes pour navires autres que ceux du gouvernement et les chalutiers.

Dividendes

Trans Canada Pipe Line Ltd., 58 3-10 cents l'action privilégiée \$2.80, 1er août, inscription 30 juin. Stuart House International Ltd., 5 cents aux communes; 12 cents aux privilégiées, le 1er août, inscription le 22 juillet. Reichold Chemicals Canada Ltd., 12 1/2 cents aux communes, le 15 août, inscription le 29 juillet. Economic Investment Trust Ltd., 62 1/2 cents aux privilégiées, le 31 août, inscription le 17 août.

Nous pouvons loger

Advertisement for GOYETTE INC. featuring a woman and a house, with text about renting services.

BÉLANGER, OUELLETTE & ASSOCIÉS

CONSEILERS EN ADMINISTRATION INGÉNIEURS EN ORGANISATION ET MÉTHODES. Personnel: cadres et fonctions, Organisation: Ventes, Distribution, etc.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, HEBERT CARDINAL & CIE. Comptables agréés. 2345 est, Bélanger, Montréal — 729-5226.

PROVOST & PROVOST. Comptable agréé. 928 est, boul. St-Jacques, 526-1661.

VIAM & ROBIN. Comptables agréés. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871.

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co. Comptables agréés. Maurice Samson, O.B.E. C.A., Lucien P. Bélair, C.A., etc.

Montreal Trust

Service de location et de gestion immobilière. 1111 Avenue de la Montagne, Montréal. Appellez le "Service de location immobilière" à 861-1681, ou passez ce coupon.



On remarque sur la vignette ci-dessus l'hon. Roy Wiliston, ministre des Terres et Ressources Hydrauliques en C.-B., ainsi que M. T.A. Collins, vice-président et gérant général de la nouvelle papeterie de la Northwood Pulp Limited, érigée au coût de \$60,000,000, en train d'examiner la première feuille de "papier d'emballage," fabriquée par cette nouvelle firme, dont les fondations débiteront il y a 16 mois à Prince George, C.-B.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUEES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIERE A LA BOURSE DE TORONTO

(Cours fournis par la Presse Canadienne)

Table with multiple columns listing stock transactions, including company names, share counts, and price changes. The table is organized into several sections based on company categories.

A noter...

United Steel Companies vendra à ses actionnaires... En vertu d'un accord, en date du 14 juillet 1966, Draper, Dobie & Company Limited, au nom de clients, a souscrit ferme 400,000 actions de Paramount Mines Ltd....

Obligations canadiennes

Table listing Canadian bonds with columns for issuer, amount, and interest rate. Includes sections for Provincial, Municipal, and Convertible bonds.

TRAVAILLER DANS UN BUREAU, C'EST COMMUNIQUER

Quand on n'a que deux mains, il peut devenir difficile de communiquer. Par exemple, vous avez entre les mains un dossier, des faits, des chiffres, dont quelqu'un d'autre a besoin. Qu'arrive-t-il s'il vous faut, tout en feuilletant ce dossier, lui parler au téléphone?

Parlez, parlez, mais ne laissez rien tomber!

Vous devez tenir l'appareil d'une main, feuilleter le dossier de la première main, en coinçant l'appareil entre l'oreille et l'épaule. Le téléphone tombe, les feuilles s'envolent... et votre patience s'use. Cessez de vous faire du mauvais sang: le téléphone

haut-parleur de la compagnie Bell vous permettra de téléphoner sans même avoir à tenir l'appareil. Il vous laissera les mains libres pour écrire, chercher un dossier, tenir vos papiers. Il suffit de se servir une fois du téléphone haut-parleur de la compagnie Bell pour ne plus vouloir s'en passer. Appelez dès aujourd'hui le bureau d'affaires de la compagnie Bell.



Les 10 industriels et les 10 mines et pétroles les plus achalandés

Table listing the top 10 industrial and mining companies by volume of transactions.

Dividendes

Table listing dividends for various companies, including General Steel Wares Ltd. and Scythens and Co. Ltd.

MINES ET PETROLES

Table listing transactions for mining and petroleum companies.

UTILITES PUBLIQUES

Table listing transactions for public utility companies.

La CSN se penche sur le problème de la hausse des prix à la consommation :

Le gouvernement devrait obliger les entreprises à justifier leurs augmentations de prix, déclare Sauvé

Le secrétaire général de la CSN, M. Robert Sauvé, soutient que les prix à la consommation subissent présentement le plus fort niveau d'augmentation qu'ils aient connu depuis 1951.

M. Sauvé qualifie cette hausse de "désordonnée, incontrôlée et inexplicable" et affirme que c'est le salarié qui en subit le premier les effets désastreux.

Dans un communiqué remis à la presse, le chef syndical accuse les gouvernements de n'avoir rien fait "pour réagir contre cette tendance qui se manifestait déjà en 1964".

Selon M. Sauvé, de 1960 à 1964, pendant que les augmentations réelles de salaires décroissaient, les profits distribués aux actionnaires, augmentaient à un rythme extraordinaire.

Sans réclamer un contrôle gouvernemental des salaires et des prix, le secrétaire général de la CSN estime que si les travailleurs, lorsqu'ils veulent améliorer leur sort, doivent expliquer clairement en négociation pourquoi ils réclament telle augmentation de salaire, les gouvernements ne devraient-ils pas au moins obliger les entreprises à "expliquer publiquement et justifier les augmentations de prix qui écrasent le consommateur."

Il n'est pas normal, à son avis, que les actionnaires puissent ainsi "augmenter librement leurs profits et les prix à la consommation sans en parler à qui ce soit."

Voici le texte de la déclaration de M. Sauvé :

"Le pouvoir d'achat des salaires et des consommateurs est constamment menacé ou anéanti par l'inflation fantastique des prix.

De janvier 1965 à avril 1966, les prix ont augmenté de 4.6 p. cent. Cette augmentation est sans précédent depuis 1951. De 1953 à 1963 les prix augmentaient au rythme d'environ 1.4 p. cent.

Le service de recherches estime que pour les 12 mois de 1966, l'augmentation minimum du coût de la vie atteindrait 3.6 p. cent. A ce rythme cela signifie qu'avant de parler d'augmentation de salaire, les augmentations suivantes seraient nécessaires immédiatement pour rétablir le pouvoir d'achat des salariés au niveau de 1965.

Par exemple un salaire gagnant 4,000 par année, pour pouvoir acheter 5,000, il faudrait une augmentation de 25 p. cent.

C'est-à-dire qu'une augmentation automatique de 108 à 160 pour les salariés gagnant de \$3,000 à \$5,000 serait requise pour maintenir le pouvoir d'achat de 1965.

Il suffit de constater les prix hors de portée de la viande, des légumes dans les épiceries pour se demander ce qui se passe et pourquoi personne n'intervient.

C'est le salarié qui subit le premier les effets désastreux de la hausse désordonnée, incontrôlée et inexplicable des prix.

STUTTGART, Bade-Wurtemberg — La Cour d'assises de Stuttgart a rendu jeudi son verdict, après neuf mois de délibération, dans le procès des officiers et sous-officiers S.S. inculpés d'avoir massacré la population juive dans la région de Tarnopol, en Galicie orientale.

Deux des accusés, l'ex-commandant Herman Mueller et l'ancien capitaine Paul Raebel ont été condamnés à la détention perpétuelle.

TELEGRAMMES DE QUEBEC

Symposium de sculpture à Québec

QUEBEC — Le ministre des affaires culturelles du Québec, M. Jean-Noël Tremblay, annonce que le prochain symposium international de sculpture débutera à Québec, aujourd'hui, dans le parc des Champs de bataille, près du musée. L'an dernier, le symposium international avait eu lieu à Montréal, dans les jardins du Musée d'art contemporain. Il avait pour thème le métal découpé et soudé. Celui de cette année a pour thème la sculpture sur bois. Sept sculpteurs canadiens et étrangers sont donc invités à réaliser des sculptures monumentales, en plein air, sculptures qui seront installées en permanence sur les lieux mêmes où elles auront été exécutées. Le public pourra voir les sculpteurs à l'oeuvre pendant toute la durée du symposium qui doit se terminer à la fin du mois d'août. Un symposium international met évidemment l'accent sur l'apport des sculpteurs étrangers. C'est pourquoi le directeur du musée d'art contemporain, qui a été chargé par le ministre des affaires culturelles de l'organisation du symposium, a fait appel à des artistes reconnus et de diverses nationalités. Ainsi, Pierre-

Les CL-125: Lizotte honore l'engagement libéral

Le ministre des transports et des communications du Québec, le Dr Fernand Lizotte, a déclaré que le gouvernement Johnson honorerait le contrat signé par l'ancienne administration libérale avec la compagnie Canadair quant à l'achat de 20 appareils CL-125. Ces avions sont appelés à remplacer éventuellement tous les avions de type Canco que le gouvernement affecte à la protection des forêts.

Chacun de ces nouveaux appareils coûte environ \$1,000,000 au gouvernement québécois et le premier paiement a été effectué le 1er juillet dernier.

Table with 4 columns: Année, Augmentation moyenne des salaires hebdomadaires (RFR), Augmentation annuelle réelle du coût de la vie, Augmentation réelle des salaires. Rows for 1961, 1962, 1963, 1964.

En 1964-65, le taux d'inflation augmentant à un rythme accéléré, les salariés ont commencé à manifester leur insatisfaction. L'augmentation moyenne des salaires pour 1965 atteignait 5.3 p. cent. Heureusement puisque les augmentations de prix imposées par les compagnies augmentaient l'indice du coût de la vie de 2.4 p. cent. réduisant ainsi l'augmentation réelle des salaires à 2.9 pour cent.

On se souvient que les conseillers économiques du gouvernement américain déclaraient en mai dernier que les profits des entreprises industrielles et du monde des affaires "étaient peut-être trop élevés pour la santé de l'économie".

Mais les mises en garde exprimées des années après que les abus ont été commis avec les conséquences que l'on connaît sur l'économie et sur les consommateurs ne suffisent pas.

Pendant que les augmentations de salaires réelles décroissent de 1960 à 1964, les profits distribués aux actionnaires augmentaient à un rythme extraordinaire.

Table with 4 columns: Année, Taux de rentabilité du capital investi (%), Augmentation annuelle des profits nets des entreprises (%). Rows for 1960, 1961, 1962, 1963, 1964.

(1) Enquête annuelle du FINANCIAL POST

Un syndicat de Mont-Laurier perd son accréditation

MONT-LAURIER — La Commission des relations de travail de Québec vient de retirer son certificat d'accréditation au syndicat qui représentait les employés de l'Électrique de Mont-Laurier.

En annonçant cette nouvelle, le président de la compagnie, le Dr G. Lachapelle, précise que la preuve faite devant la CRT a démontré que l'association des employés n'avait pu conserver l'adhésion d'un nombre suffisant de cotisants pour être maintenue dans son statut d'agent négociateur.

La semaine de la forêt

GRANBY — La semaine nationale de la forêt est une occasion de prendre la résolution d'employer des produits de la forêt, une des plus importantes richesses naturelles canadiennes, tout en n'oubliant pas la protection et la conservation de notre patrimoine forestier.

Cette semaine de la forêt, qui se tiendra du 18 au 24 septembre, a été inaugurée pour le Québec au cours d'une cérémonie présidée par M. J.-A. Babin, de Granby, président provincial et en la présence de M. Claude Gosselin, ministre des terres et forêts, de M. Armand Rochelle, député de Sherbrooke et ministre adjoint aux Travaux publics, de M. Robert Raynault, président du bureau de direction de l'Association forestière provinciale, et de M. Bernard Beaudry, de Granby.

Le ministre des terres et forêts a assuré les organisateurs de cette campagne d'une subvention provinciale égale à ce qui a été fait par le passé et de la collaboration complète du ministère et de ses fonctionnaires. M. Gosselin a également remarqué que les Cantons de l'Est offrent des possibilités illimitées de développement qu'on devrait principalement encourager les cultivateurs à reboiser les terrains vagues, abandonnés et qui ne servent plus à la culture ou au pâturage.

De son côté, M. Bernard Beaudry a également exprimé le souhait que les autorités provinciales entreprennent le reboisement le long des grandes routes de la belle province, aux endroits où la végétation est morte, pour présenter un plus beau visage aux visiteurs qui parcourent les routes de la province en 1967.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

Avs est par les présentes donné que le contrat en date du 4 juillet 1966, à la BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Green Bros. Inc., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 11ème jour de juillet 1966, sous le numéro 1934375.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 715-227 ARMAND BELLEFEUILLE, contracteur, de La Malbaie, district de Saguenay, demandeur, —vs— HELENE HEBERT, des ville et district de Montréal, épouse judiciairement séparée de corps de RAUL THEROUX, défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné à la défenderesse HELENE HEBERT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 12ème jour de juillet 1966.

MARIO DUCLOS, député-protonotaire, défenderesse.

JEAN GEOFFRION, C.R., Avocat, 210 est, rue St-Catherine, Suite 300, Montréal 18. Procureur du demandeur.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-66-11166 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 2 août 1966

FOURNITURE DE 11 CAMIONS (CHASSIS ET CABINES) 19,500 lbs. PBV POUR HULL, P.Q.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 13 juillet 1966.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 710939 HENRI GAUTHIER, gentilhomme, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, Demandeur, —vs— EMMANUEL McGRATH, ouvrier, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au Défendeur, EMMANUEL McGRATH, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15e jour de juillet 1966.

Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau, Avocats, 520 ouest, boul. Dorchester, Montréal. Procureurs du Demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716056 MLE ST. CHARLES FIKES, secrétaire, domiciliée à 135, Avenue Kensington, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Demanderesse, —vs— AUGUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

Raoul CREVIER, Député-Protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la Demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716-054 MLE EDNA J. ANDERSON, secrétaire, domiciliée à 417 est, rue Utica, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demanderesse, —vs— AUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

ANDRE NOEL, député-protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716-054 MLE EDNA J. ANDERSON, secrétaire, domiciliée à 417 est, rue Utica, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demanderesse, —vs— AUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

ANDRE NOEL, député-protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 715836 JANIN CONSTRUCTION L.T.E.E. corporation légalement constituée en vertu des lois de la Province de Québec, ayant son siège social à 7085 Côte-des-Neiges, Montréal, Demanderesse, —vs— M. MONSIEUR CHARLES EVANS, machiniste, domicilié à 208, Avenue Roehrer, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Demandeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

Raoul CREVIER, Député-Protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Dom. élu : Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q. Procureur du DEMANDEUR.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES GPE-66-11149 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 2 août 1966

FOURNITURE DE SECTIONNEURS A 138 kv ET 23 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de huit mille dollars (\$8,000), chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 13 juillet 1966.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 710939 HENRI GAUTHIER, gentilhomme, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, Demandeur, —vs— EMMANUEL McGRATH, ouvrier, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au Défendeur, EMMANUEL McGRATH, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15e jour de juillet 1966.

Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau, Avocats, 520 ouest, boul. Dorchester, Montréal. Procureurs du Demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716056 MLE ST. CHARLES FIKES, secrétaire, domiciliée à 135, Avenue Kensington, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Demanderesse, —vs— AUGUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

Raoul CREVIER, Député-Protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la Demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716-054 MLE EDNA J. ANDERSON, secrétaire, domiciliée à 417 est, rue Utica, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demanderesse, —vs— AUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

ANDRE NOEL, député-protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716055 M. MONSIEUR CHARLES EVANS, machiniste, domicilié à 208, Avenue Roehrer, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Demandeur, —vs— M. MONSIEUR AUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019, rue Atwater, Montréal, district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur DENIS GASCON de comparaître d'ici un mois, Montréal, 13ème jour de juillet 1966.

ANDRE NOEL, député-protonotaire, défenderesse.

DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal 3. Procureurs du demandeur.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-66-11166 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 2 août 1966

FOURNITURE DE 11 CAMIONS (CHASSIS ET CABINES) 19,500 lbs. PBV POUR HULL, P.Q.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires, B. Lacasse - W.E. Johnson, Montréal, le 13 juillet 1966.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 710939 HENRI GAUTHIER, gentilhomme, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, Demandeur, —vs— EMMANUEL McGRATH, ouvrier, résidant et domicilié dans les Cité et District de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au Défendeur, EMMANUEL McGRATH, de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15e jour de juillet 1966.

Desjardins, Ducharme, Choquette, Desjardins & Cordeau, Avocats, 520 ouest, boul. Dorchester, Montréal. Procureurs du Demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716056 MLE ST. CHARLES FIKES, secrétaire, domiciliée à 135, Avenue Kensington, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, Demanderesse, —vs— AUGUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

Raoul CREVIER, Député-Protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la Demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal, P.Q.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 716-054 MLE EDNA J. ANDERSON, secrétaire, domiciliée à 417 est, rue Utica, Buffalo, Etat de New York, l'un des Etats-Unis d'Amérique, demanderesse, —vs— AUSTIN WRIGHT, domicilié à 1019 Atwater, Montréal, district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur AUSTIN WRIGHT de comparaître d'ici un mois, Montréal, 15ème jour de juillet 1966.

ANDRE NOEL, député-protonotaire, défenderesse.

LAWRENCE CORRIVEAU, Avocat, 51, rue Desjardins, Québec, P.Q. Procureur de la demanderesse. Dom. élu : a/s Lefrançois, Goulet & Tellier, 31 ouest, rue St-Jacques, Montréal 1.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 715-322 PHILIPPE SAVARD, conducteur de taxi, domicilié et résidant dans la cité et district de Montréal, Demandeur, —vs— DENIS GASCON, gentilhomme, domicilié et résidant au 244, rue St-Antoine à Montréal, district de Montréal, Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur DENIS GASCON de comparaître d'ici un mois, Montréal, 13ème jour de juillet 1966.

ANDRE NOEL, député-protonotaire, défenderesse.

DESCHENES, DE GRANDPRE, COLAS, GODIN, CODERRE & LAPOINTE, Avocats, 2501 Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal 3. Procureurs du demandeur.

Hydro-Québec APPEL D'OFFRES AMR-66-11166 pour 10h.30 a.m. (h.a.e.) le mardi, 2 août 1966

FOURNITURE DE 11 CAMIONS (CHASSIS ET CABINES) 19,500 lbs. PBV POUR HULL, P.Q.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document, lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant :

Direction des Contrats, Bureau No 809, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Au Parc Richelieu :

Pocomoonshine amble le mille en 2:00.3 et abaisse le record canadien, samedi



Résultats au Richelieu

SAMEDI

Table of race results for Saturday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Sunday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Monday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Tuesday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Wednesday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Thursday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Friday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Saturday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Sunday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Monday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Tuesday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Table of race results for Wednesday at Richelieu, including Premier, Deuxième, Troisième, and Quatrième courses.

Pour le mille : Ryun pulvérise le record du monde que détenait Jazy!

BERKELEY, Calif. (AFP) — Le prodige américain Jim Ryun a pulvérisé en 3'51"3, hier, le record du monde du mille que détenait le Français Michel Jazy en 3'53"6 depuis le 9 juin 1965 à Rennes.

dix mille personnes. Dans la dernière ligne droit, l'Américain, de sa longue et souple foulée, accélère encore, alors que le speaker annonce les temps seconde par seconde. Il franchit la ligne en 3'51"3 après avoir couvert les derniers 440 verges en 56 secondes. Ryun améliore ainsi le record du monde du Français Michel Jazy qui était de 3'53"6 depuis le 9 juin 1965 à Rennes. Au passage des 1,500 mètres le jeune Américain a amélioré le record des États-Unis du 1,500 mètres en 3'56"1 (ancien record 3'58"1 par Tom O'Hara depuis le 28 juin 1964).

BASEBALL

Table of baseball game results for Saturday, including National League and American League games.

CLASSEMENT

Table of baseball league standings for National League and American League.

Calgary visite les Alouettes

Les Alouettes de Montréal ont espéré vendre un demi-arrière, mais ils en ont engagé deux autres.

Don Lisbon, un demi de 25 ans, de l'Université Bowling Green, qui a joué pour les 49ers de San Francisco en 1963 et 1964, a participé à l'exercice des Alouettes en fin de semaine.

Par ailleurs, les Alouettes ont fait signer un contrat d'essai à Bob Storey, fils de Red Storey, ancien arbitre de la ligue Nationale de hockey et lui-même une ancienne étoile de football.

La coupe du monde

LONDRES — Voici le classement des quatre groupes éliminatoires du championnat du monde de football, après la seconde journée du deuxième tour :

Table of football tournament group standings for the second round.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION DACTYLOGRAPHES ATTENTION Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montre sont demeurés à 914, ST-ALEXANDRE, PRES CRAIG VOUZ.

Horace Labrecque & Fils Limitée

1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL — Tél.: 849-2371 Courtiers d'Assurance Agréés

Il aura fallu attendre presque au dernier jour du meeting de courses du Parc Richelieu pour réaliser le record de vitesse de la saison. Samedi soir devant plus de 11,000 spectateurs, appartenant conjointement à Gérard Champagne et Lucien Fontaine, mais conduit samedi par Marcel Dostie, a gagné en 2:00.3, abaisant ainsi le record du Parc Richelieu pour l'année en cours. Ce record avait été établi la semaine dernière, par le même groupe d'amateurs, mais c'était Gay Parader qui l'avait emporté en 2:01.2. C'est donc par quatre cinquièmes de seconde que Pocomoonshine a abaisé le record qui est non seulement celui de la piste, mais aussi le record canadien. Gay Parader et Helen Jo Adios se sont disputés les honneurs au départ, et le demi-mille a été atteint après 59 secondes. Gilles Lachance, qui était aux rênes de Helen Jo Adios a gardé son rival à l'extérieur.

Michard gagne le championnat amateur du Québec au Ki-8-Eb

TROIS-RIVIERES — L'excellent golfeur amateur du club Islemere, Louis Michard, a remporté hier au Club Ki-8-Eb de Trois-Rivières le championnat de golf amateur du Québec qui s'y déroulait en fin de semaine. Il s'est ainsi assuré d'une place au sein de l'équipe du Québec qui sera représentée dans les matches de la coupe Willingdon. En plus de la première bourse pour son triomphe dans le championnat amateur, Michard gagne la coupe Outremont. Le nouveau champion amateur du Québec a totalisé 289 pour 72 trous.

Nancy Greene triomphe dans le slalom spécial

SANTIAGO DU CHILI — La Canadienne Nancy Greene a remporté à Farelloles devant l'Américaine Penny McCoy le slalom spécial préliminaire de la coupe du monde de ski alpin qui aura lieu le mois prochain à Portillo. La gagnante fit le parcours en 108 sc. 26/100. La deuxième en 110.26.

Incident

Les skieurs français ont échangé des coups de poings avec la service d'ordre peu après leur arrivée aux pistes d'entraînement de Farelloles, à 50 kms à l'est de Santiago, où se disputait un slalom spécial masculin préliminaire aux championnats du monde de Portillo.

WIESBADEN — L'Américain Gary Anderson a remporté le titre de champion du monde au fusil de petit calibre, position debout, avec 372 points. Les Allemands de l'Est sont champions du monde par équipes en battant le record du monde avec 1,468 points. Le précédent record était la propriété des Américains avec 1,466 points.

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52". L'ancien record qui lui appartenait en 9' 56" 2, avait été établi à Cardiff au pays de Galles le 29 août 1965. La nouvelle performance de Patty Carretto a été réalisée au cours des championnats de la vallée de San Joaquin dans une piscine de 55 verges.

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Une trentaine de concurrents de sept pays ont pris part à l'épreuve en l'absence des Autrichiennes et des Françaises, arrivées seulement samedi à Santiago, et qui participeront au début de la semaine prochaine à une épreuve spéciale qui n'était pas prévue au programme.

Le slalom spécial féminin

Le slalom spécial féminin couru samedi s'est déroulé par beau temps sur la piste Del Embudo, avec une dénivellation de 150 mètres et sur une distance de 500 mètres.

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

sport-minute

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Le jeune Américaine de 15 ans, Patty Carretto, a battu samedi le record du monde des 800 verges nage libre en 9' 52".

Inscrits au Richelieu

Table of names of athletes registered for the Richelieu races.

Table of names of athletes registered for the Richelieu races.

Table of names of athletes registered for the Richelieu races.

Table of names of athletes registered for the Richelieu races.

Table of names of athletes registered for the Richelieu races.

Table of names of athletes registered for the Richelieu races.

Nichols l'emporte sur Cupit

SAINT-PAUL — Bobby Nichols a tenu tête à Jacky Cupit, John Schlee et Terry Dill dans la dernière ronde de la classique annuelle de golf du Minnesota, dotée d'une bourse globale de \$100,000 et il finalement remporté les grands honneurs et la première bourse.

Nichols a terminé le tournoi avec une dernière ronde de 70, un sous le par, ce qui lui était suffisant pour distancer par un coup, son plus proche adversaire au terme de la classique, John Schlee qui termine le tournoi avec une fiche totale de 271. Jacky Cupit a pris le troisième rang après avoir dominé au cours des deux dernières rondes.

Pat Batten au repêchage

L'instrueteur Darrell Mudra des Alouettes de Montréal de la LCF a révélé hier avoir donné un congé sans condition au centre-arrière Pat Batten, l'un des derniers appelés à la rescousse des Alouettes par l'ancien pilote Jim Trimble, la saison dernière.

Batten a donc été soumis au repêchage et les Argonauts de Toronto ont été le premier choix sur ce plan en vertu de leur dernière place au terme de la saison dernière au classement général de l'Est. Batten avait précédemment joué avec les Steelers de Pittsburgh de la Ligue nationale de football des États-Unis. En outre, le jeune Bob Storey, un canadien, fils de l'ancien arbitre Red Storey, a signé hier un contrat avec l'équipe de Mudra pour la prochaine saison. Storey est un demi.

Les meilleurs des majeures

Table of names of top players in the major leagues.

Table of names of top players in the major leagues.

Table of names of top players in the major leagues.

Table of names of top players in the major leagues.

Table of names of top players in the major leagues.

Advertisement for RICARD...c'est record! featuring a bottle of Ricard and a person holding a glass.

Advertisement for LE DEVOIR newspaper, including contact information and subscription details.

Advertisement for sport-minute, featuring a person holding a newspaper.

Advertisement for LES COURSES AU RICHELIEU, listing race programs and contact information.

Advertisement for RICARD...c'est record! with contact information for the general office.

# Thant demande au gouvernement d'Hanoi d'épargner les prisonniers américains

**NATIONS UNIES** — Le secrétaire général de l'ONU, U Thant, a adressé samedi, dans une déclaration, un appel au gouvernement nord-vietnamien pour qu'il "exerce de la modération dans le traitement des aviateurs américains faits prisonniers. En même temps, U Thant a engagé toutes les parties à se conformer aux dispositions de la convention de Genève concernant le traitement des prisonniers de guerre.

Le secrétaire général a exprimé l'opinion qu'un procès des aviateurs américains faits prisonniers par le Nord-Vietnam mériterait certainement à une nouvelle intensification de l'escalade de la guerre... "qui contient déjà en germe la possibilité de devenir la troisième guerre mondiale".

Après avoir rappelé son horreur pour toute perte de vies humaines et évoqué la déclaration faite vendredi par des parlementaires américains sur le danger d'un procès de Hanoi à l'encontre des aviateurs faits prisonniers, U Thant a réitéré les trois conditions qui lui paraissent indispensables au règlement du conflit vietnamien :

- arrêt des bombardements du Nord,
- diminution de tous les combats dans le Sud,
- acceptation par tous ceux qui combattent de siéger ensemble à une table de conférence.

L'appel du secrétaire général a été communiqué à ce gouvernement uniquement par voie de la presse, et non directement, a précisé samedi le porte-parole de l'ONU, en réponse à une question. On s'attend néanmoins naturellement à l'ONU à ce que Hanoi réponde à cette déclaration publique.

L'appel de M. Thant est accompagné, dans les journaux de vendredi et samedi, d'avisements donnés par trois leaders américains, le vice-président Humphrey, le secrétaire d'Etat, M. Rusk et l'ambassadeur itinérant, M. Harriman.

En outre, on croit savoir que le président Johnson, a demandé à M. Wilson de mettre en garde, lors de sa visite à Moscou, les dirigeants soviétiques contre les conséquences de portée internationale qu'aurait l'éventuelle condamnation à mort des prisonniers.

M. Hubert Humphrey a averti les autorités nord vietnamiennes que les Etats-Unis considèrent comme une mesure "très très grave" l'exécution d'aviateurs américains tombés entre leurs mains.

"Je ne vois rien qui puisse être plus dangereux qu'une telle mesure" a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle provoquerait aux Etats-Unis une émotion "très difficile à contrôler".

"Si les dirigeants à Hanoi ont le moindre bon sens, a-t-il encore déclaré, je pense qu'ils hésiteront devant une telle mesure".

Le vice-président des Etats-Unis a fait ces déclarations au cours d'une conférence de presse faisant suite à un discours prononcé à l'université "Texas Christian" de Fort Worth (Texas). Il n'a pas voulu discuter des mesures de représailles que les Etats-Unis

pourraient prendre au cas où les prisonniers américains seraient jugés et condamnés.

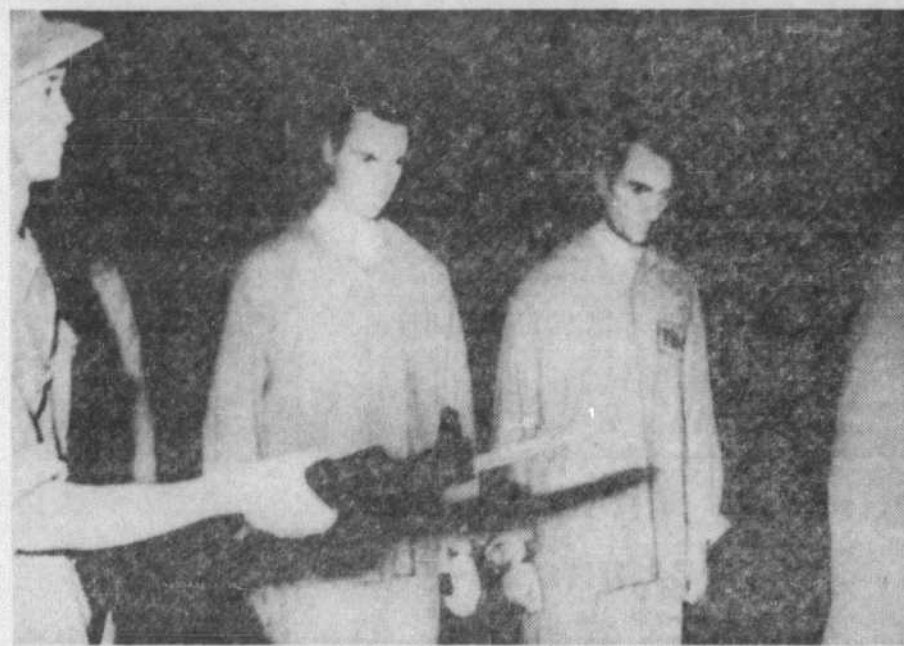
Le secrétaire d'Etat américain M. Dean Rusk a lancé dimanche une mise en garde contre l'utilisation de "factures barbares" par les Nord-Vietnamiens en ce qui concerne les prisonniers de guerre américains qu'ils détiennent et a souligné que les juges en tant que criminels de guerre constitueraient un événement "très sérieux".

Le chef de la diplomatie américaine a fait cette déclaration au cours d'une interview radiodiffusée, consacrée en grande partie au conflit vietnamien. "Nous faisons tout en notre pouvoir, a-t-il dit, pour faire comprendre aux Nord-Vietnamiens la nécessité de traiter les prisonniers comme le monde entier s'attend à ce que des prisonniers soient traités".

M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant et spécialement chargé par le président Johnson du problème des prisonniers de guerre américains au Vietnam, a lancé samedi, par la "Voix de l'Amérique" un sérieux avertissement aux autorités nord-vietnamiennes concernant leurs menaces de juger comme criminels de guerre les aviateurs américains qu'elles détiennent.

Le mauvais traitement de prisonniers de guerre américains, a-t-il déclaré au cours d'une interview radiodiffusée, "changera complètement le caractère de la guerre".

Enfin, à Genève, le comité international de la Croix-Rouge observe la plus grande discrétion sur les démarches qu'il a entreprises pour que les aviateurs américains détenus au Nord-Vietnam soient traités comme prisonniers de guerre par le gouvernement de Hanoi. Le comité, qui ne cache pas son inquiétude sur le sort des aviateurs, s'efforce, a dit un porte-parole de la Croix-Rouge, de faire tout ce qu'il peut pour ces prisonniers, comme il le fait pour tous les autres prisonniers au Sud-Vietnam, comme au Nord-Vietnam.



Deux des 34 soldats et aviateurs qui, selon le Pentagone, sont prisonniers des Nord-Vietnamiens, sont exposés dans les rues d'Hanoi, en route vers l'endroit de leur interrogatoire. Il est possible que le nombre des prisonniers dépasse largement 34, ce chiffre ne représentant que le nombre de ceux qui ont été officiellement déclarés prisonniers par le Pentagone. (Photo UPI)

# Mme Gandhi quitte Moscou avec le sentiment d'avoir été bien reçue mais d'avoir échoué dans sa mission

MOSCOU — Mme Indira Gandhi a pris samedi après-midi congé des leaders soviétiques à l'issue de quatre jours d'entretiens portant principalement sur le Vietnam, sans avoir réussi, semble-t-il, à les convaincre de soutenir son projet de règlement du conflit.

## Le sort du Sud-Ouest africain sera connu aujourd'hui à La Haye

JOHANNESBURG — La Cour internationale de justice de La Haye rendra aujourd'hui son verdict dans le procès du Sud-Ouest africain qui oppose depuis six ans l'Afrique du Sud à l'Ethiopie et au Libéria. Ancienne colonie allemande, le Sud-Ouest africain avait été conquis durant la première guerre mondiale par l'Afrique du Sud qui avait été chargée de son administration par la Société des Nations en 1919.

Mandatées par l'ensemble des pays africains, l'Ethiopie et le Libéria ont accusé en 1960 l'Afrique du Sud d'avoir en violation de son mandat de la SDN et n'était pas obligée de placer le territoire sous la tutelle de l'ONU.

publiquement présenté avant son départ de la Nouvelle-Delhi.

Tel était le sentiment des diplomates et journalistes qui assistèrent, deux heures avant le décollage de Noukouvo 2 de l'avion ramenant à Delhi le premier ministre de l'Inde, à l'ultime réception offerte à l'occasion de sa visite par l'ambassade indienne. Dans une conférence de presse improvisée, mais dont les termes avaient été évidemment pensés, M. Alexis Kossyguine y qualifia de "seule solution possible" la cessation de "l'agression" américaine et l'évacuation des troupes étrangères du Vietnam. Mais il n'a fait aucune allusion, pas plus que le communiqué conjoint publié dans l'après-midi aux deux autres termes inhérents au plan de Mme Gandhi: la coopération urgente d'une nouvelle conférence de Genève, et une garantie internationale pour la neutralité et l'indépendance des Etats d'Indochine.

M. Kossyguine paraît donc déterminé à maintenir, sur le problème du Vietnam, une position intransigeante. Cette attitude était d'ailleurs prévisible et c'est sans surprise que l'on a accueilli à Moscou les paroles de Mme Gandhi, indiquant que ses interlocuteurs soviétiques lui avaient fait comprendre que toute proposition de règlement du conflit vietnamien devait recevoir en premier lieu l'approbation d'Hanoi, et que Moscou n'interviendrait qu'à la demande expresse du gouvernement de la RDNV.

En 1950, dans un premier jugement, la Cour internationale de justice avait décidé que l'Afrique du Sud restait soumise aux obligations du mandat de la SDN et n'était pas obligée de placer le territoire sous la tutelle de l'ONU.

Rejet catégorique

## À Chicago, le calme est revenu

CHICAGO — Chicago a connu un dimanche calme et ensoleillé, contrastant avec la poussée de fièvre qui, pendant trois jours, la semaine dernière, a secoué la population du "ghetto" noir de la ville.

Après une nuit relativement paisible, au cours de laquelle on n'a déploré que quelques incidents isolés, M. Otto Kern, gouverneur de l'Etat de l'Illinois, en tournée d'inspection sur les lieux des émeutes de la nuit de jeudi à vendredi, a pu constater que les Noirs vaguaient tous, dimanche, à leurs occupations habituelles et qu'aucun symptôme de tension n'était à relever dans le quartier ouest de Chicago.

La garde nationale, qui, dès vendredi, avait aligné quinze unités dans les rues du "ghetto" et dont l'apparition semblait avoir produit un effet salutaire sur les esprits les plus échauffés, demeure en état d'alerte. Néanmoins, les effectifs chargés de patrouiller la zone dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé le général Francis Kane, commandant de la 33e Division d'infanterie, sont réduits à mille ou 1,500 hommes, tandis que plus de 4,000 autres gardes resteront dans leurs quartiers prêts à intervenir au cas où se produiraient de nouveaux incidents.

Le Dr Martin Luther King a de son côté vivement protesté contre les déclarations faites dans la journée par le maire de Chicago, M. Richard Daley, accusant son entourage d'être responsable des émeutes. "C'est absolument faux", a-t-il déclaré. "Il est regrettable qu'une personne dans une position de responsabilité aussi élevée dise de tels mensonges".

M. Daley avait déclaré que certains Noirs travaillant avec le Dr King donnaient des cours d'instruction sur la violence au lieu de prêcher la non-violence. Il avait affirmé avoir des preuves que des jeunes Noirs avaient subi un entraînement dans la fabrication de "cocktails molotov" et autres instruments de destruction. Les militants des droits civiques de l'organisation dirigée par le Dr King, avait-il ajouté, sont les

véritables fomentateurs des désordres.

Dès qu'il eut connaissance de ces déclarations faites au cours d'une conférence de presse, le Dr King a rendu visite au maire avec lequel il s'est entretenu des réformes qu'il estime nécessaires pour réduire la tension raciale. A l'issue de cet entretien, le prix Nobel de la paix a déclaré à la presse que le maire avait donné son accord sur les quatre points suivants :

1. Construction dans les quartiers noirs de piscines et parcs pour enfants;
2. création d'une commission pour étudier les relations entre la police et les minorités et d'un comité pour enquêter sur les brutalités policières;
3. désignation de deux militants des droits civiques dans chaque commissariat de la zone où les émeutes ont éclaté afin d'aider à rétablir le calme;
4. Installation de jets d'eau sur les bouches à incendie du quartier noir pour que les enfants puissent se rafraîchir pendant les chaudes journées d'été.

Ce dernier point devrait donner une satisfaction immédiate aux émeutiers et contribuer ainsi à apaiser les esprits; c'est en effet parce que les policiers avaient fermé les bouches à incendies ouvertes par des jeunes Noirs au plus fort de la canicule, mardi dernier, que les incidents raciaux ont éclaté dans le "ghetto" ouest de Chicago.

Le chef du gouvernement soviétique, pour sa part, a répondu avec quelque ambiguïté qu'il ne jugeait pas nécessaire de s'étendre sur cette question.

Enfin, dans le domaine des relations indo-soviétiques proprement dites, Mme Gandhi a confirmé la décision de Moscou d'octroyer à l'Inde, pour son 46 plan quinquennal, des crédits s'élevant à près d'un milliard de roupies.

En réaffirmant la volonté des deux gouvernements d'assurer l'exécution complète des accords commerciaux existants", le communiqué, de son côté, semble indiquer que les explications fournies par l'Inde sur les causes — et les effets attendus — de la récente dévaluation de la roupie, ont été acceptées par Moscou.



LE CAIRE — "La Syrie ne se contentera pas de riposter aux agressions israéliennes, elle prendra les mesures qu'elle jugera adéquates pour sauvegarder ses intérêts et défendre la dignité de son peuple", déclare le gouvernement syrien dans une note sur les récents bombardements israéliens des chantiers de détournement des affluents du Jourdain, remise dimanche au siège de la Ligue arabe au Caire.

Dans cette note, qui a été également transmise à l'ONU le gouvernement syrien rejette par avance sur les Nations unies la responsabilité de futurs incidents qui "pourraient menacer dangereusement la sécurité et la paix au Moyen-Orient".

LE CAIRE — Le gouvernement yéménite, présidé par le général Hassan Emery, a refusé de donner sa démission, apprend-on au Caire, de source sûre.

D'autre part, les membres du conseil présidentiel MM. Abdel Rahman Iriani, Ahmed Mohammed Noeman et le général Hamoud Raefi, seraient également démissionnaires.

Ces démissions seraient survenues à la suite de certains désaccords survenus au cours des conversations égypto-yéménites du Caire où se trouvent la plupart des membres du gouvernement yéménite. On ignore jusqu'à maintenant qui sera chargé de former le nouveau cabinet, le maréchal Salal, chef de l'Etat yéménite, effectuant actuellement un voyage privé à Alexandrie.

MOSCOU — Une partie de la ville d'Oulan Bator, capitale de la Mongolie Extérieure, est sous les eaux, à la suite de pluies diluviennes; le fleuve Tola et ses affluents sont en crue. Plusieurs ponts sont détruits. Le trafic urbain est partiellement paralysé. Une partie des entreprises industrielles de la ville ne fonctionne plus" précise le journal.

Les autorités ont eu recours à des unités militaires pour évacuer les habitants des lieux du sinistre. Ces derniers ont été logés dans les écoles et dans des édifices administratifs, où des secours médicaux et des repas gratuits leur ont été assurés.

Le 13 juillet, dit encore le journal, des hélicoptères soviétiques ont été dirigés d'urgence à Oulan Bator, venant d'URSS; ils ont participé dès leur arrivée aux travaux de sauvetage.

DIJAKARTA — Dix-sept anciens ministres indonésiens seront jugés d'ici le 17 août, jour de l'indépendance indonésienne, annonce le journal de l'ar-

me, "Berita Yudha," citant le procureur général.

Le général Sughil Arto a déclaré que l'instruction était terminée, mais on ignore encore si les ministres seront jugés par une Cour civile de justice ou par le Tribunal militaire qui juge actuellement les leaders du coup d'Etat manqué d'octobre dernier.

LONDRES — M. Simon Katiungu, haut-commissaire de Zambie à Londres, a été rappelé d'urgence à Lusaka pour des entretiens avec le président Kaunda, mettant à l'ordre du jour la capitale britannique. Il devait prendre l'avion hier soir pour Lusaka.

Le départ précipité de M. Katiungu a donné une nouvelle vigueur aux rumeurs circulant dans les milieux politiques londoniens au sujet d'une prochaine rupture entre la Zambie et la Grande-Bretagne, le président Kaunda mettant à exécution sa menace plusieurs fois répétée de quitter le Commonwealth, dans le cas où la Grande-Bretagne ne mettrait pas rapidement fin à la "rébellion" rhodésienne.

LUXEMBOURG — "Les buts de mon voyage au grand duché sont atteints; mieux connaît le Luxembourg et faire connaître la Tunisie de l'indépendance", a déclaré, au cours d'une conférence de presse, le président Habib Bourguiba, à l'issue de sa visite de trois jours au grand duché.

Ma visite au Luxembourg, a poursuivi le président, n'était pas une simple escale technique. Les conversations politiques ont permis de dégager une vue identique des deux pays sur beaucoup de problèmes".

Précisant sa pensée, M. Habib Bourguiba a ajouté: "Nous avons envisagé une coopération bilatérale pour ce qui concerne la formation de nos techniciens industriels et agricoles, l'échange de nos expériences, et enfin l'achat de produits luxembourgeois et la vente au Luxembourg de nos produits et de notre soleil, celui-ci grâce au développement du tourisme".

SAINT-DOMINGUE — Une bombe a explosé, dimanche, à Saint-Domingue au domicile de Mgr Roque Adames, évêque de Santiago; on ne signale pas de dégâts.

Selon certaines informations, l'engin, vraisemblablement de fabrication artisanale, a été déposé par des inconnus qui ont ensuite pris la fuite à bord d'une automobile.

Mgr Adames avait été récemment élu nommé à l'évêché de Santiago par le pape Paul VI. Il est actuellement recteur de l'université catholique de cette ville.

# La gauche française affirme son opposition à la force de frappe

PARIS — La gauche non communiste française — la première force d'opposition au gaullisme en France — ira aux prochaines élections législatives en demandant la renonciation à la force atomique nationale. C'est l'objectif le plus important du programme que vient d'arrêter la Fédération démocratique et socialiste qui groupe en France divers partis et organisations de la gauche non-communiste et dont le leader, François Mitterrand, fut le seul adversaire du général de Gaulle au second tour des dernières élections présidentielles.

Guy Mollet, leader du parti socialiste français et ministre des affaires étrangères dans le "cabinet fantôme" que présida François Mitterrand, a indiqué sans équivoque que la Fédération de la gauche entendait renoncer à la force de frappe et opérer — si elle revenait au pouvoir — la reconversion des moyens affectés à l'armement atomique.

Ce point du programme de la gauche est celui où se manifeste l'opposition la plus radicale à la politique extérieure gaulliste dont un des piliers majeurs réside dans la force de frappe indépendante. Cette opposition survient 13 jours après la première explosion d'une nouvelle série d'expériences nucléaires que la France effectue dans ses territoires français du Pacifique, et la condamnation de la force de frappe dans le programme de la fédération se manifeste huit semaines avant que le général de Gaulle n'assiste personnellement, sur le croiseur "De Grasse" dans l'archipel français du Pacifique à la dernière explosion de cette nouvelle série d'essais, explosion qui devrait être d'une bombe A "dopee".

Dans la logique de sa condamnation de la force de frappe, la Fédération de la gauche demande la signature par la France des accords de Moscou sur la cessation des expériences nucléaires dans l'air et dans l'eau et la conclusion d'un accord général sur la non-prolifération et non-dissémination des armes nucléaires.

En Asie, le programme de la gauche non communiste française rejoint pratiquement les objectifs gaullistes en demandant une solution négociée dans la guerre du Vietnam avec pour préalable la suppression des bombardements américains massifs sur le Vietnam-Nord.

Pour ce qui est de l'Amérique latine, les partisans de François Mitterrand estiment que "la situation s'aggrave sous l'effet... de féodalités nationales et des trusts étrangers renforcés, dans bien des cas, par la protection complaisante de la diplomatie américaine".

En Europe, dit le programme de la Fédération "la France entend rester fidèle à ses amitiés et aux garanties qu'elle tire 'actuellement de l'Alliance atlantique'. Elle propose de rechercher les bases d'une dénucléarisation progressive du centre de l'Europe. La gauche française suggère d'explorer les voies d'une solution au problème allemand en proposant une organisation confédérale dans laquelle les deux Allemagne conserveraient la libre disposition de leur système politique respectif". Dans le domaine de l'unification européenne, le programme préconise l'élection au suffrage universel d'une assemblée européenne et l'adhésion de la Grande-Bretagne à la communauté des six.

Pour ce qui est des institutions françaises, la gauche non communiste, sans remettre en cause le principe de l'élection du président de la république au suffrage universel, estime nécessaires des modifications de l'actuelle constitution sur certains points, notamment la suppression de l'article 16 donnant les pleins pouvoirs au président de la république en certaines circonstances graves.

En matière économique, elle propose la nationalisation des banques d'affaires mais en l'assortissant de conditions qui permettent de penser, dans le cas d'une victoire de la gauche, que l'automatisme de ces nationalisations n'est nullement certaine.

Enfin, la gauche française prend nettement position en faveur de la liberté de la contraception.

**UNIVERSITE DE MONTREAL**  
Faculté des sciences de l'éducation

**LICENCE D'ENSEIGNEMENT POUR L'ENFANCE EXCEPTIONNELLE**

Cours de 3 ans à plein temps ou à mi-temps

CONDITIONS D'ADMISSION :  
Baccalauréat ès arts  
Baccalauréat en pédagogie  
L-70 de la Faculté des arts ou l'équivalent

OPTIONS :  
Déficients mentaux éducatibles ou semi-éducatibles

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 1er août 1966

Pour renseignements : 733-9951, poste 426

**JEUNES HOMMES**  
gagnez \$8,000 et plus par année comme

**STENOTYPISTE professionnel!**

Cette profession vous introduira dans le monde des affaires gouvernementales, industrielles et légales tout en vous offrant le prestige et un salaire élevé. Vous jouerez un rôle vital en tant que STENOTYPISTE professionnel dans un des plus importants domaines: celui de la communication. La STENOTYPIE est une nécessité — une machine à sténographier capable d'enregistrer des textes de 200 mots et plus à la minute — facile à apprendre et être lu par tous. La machine STENO TYPE "International" dont se sert l'Institut International de Sténotypie est universellement connue, utilisée en 17 langues, elle vous donne la possibilité de travailler dans différents endroits à l'étranger. Des postes intéressants sont actuellement disponibles, dû au manque constant de sténotypistes professionnels. Profitez du nombre croissant de demandes pour vous inscrire à l'Institut International de Sténotypie, 1015 Beaver Hall Hill — le seul centre professionnel de STENO TYPE à Montréal. — Découpez et postez ce bon aujourd'hui. Aucun contrat à signer — aucun livre à acheter. — Payez tout en apprenant. — Cours du jour et du soir.

• DECOUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI! •

Pour tous renseignements et démonstration personnelle, composer 478-9188 ou postez ce bon. Aucun engagement.

**Institut International de Sténotypie**  
1015 BEAVER HALL HILL, MONTREAL

NOM .....

ADRESSE .....

CITE .....

NO TEL .....

INSTITUT INTERNATIONAL DE STENO TYPE

**INSTITUT DE PÉDAGOGIE CENTRÉE SUR L'ÉLÈVE**  
Cours d'été 1966

Laboratoire de formation à la pédagogie active par le procédé de la dynamique des groupes.

Places disponibles pour le cours du 25 juillet au 5 août.

— SECRETARIAT —  
5595, ave Wilderton — Montréal 26 — Tél. 735-1924

Saviez-vous que

**T.A.S.**

peut prendre vos appels en votre absence

Appelez 866-6921 et demandez notre brochure gratuite

**DUPUIS**

L'aide acoustique

"Solitaire" si simple à placer dans l'oreille

- Circuit 500% plus efficace que les amplificateurs des appareils ordinaires.
- Minuscule Zenith — usage partiel ou permanent.
- Conçu pour convenir à votre oreille.
- Réalisation possible grâce à votre oreille.

LES APPAREILS AUDITIFS

Plan budgétaire, si désiré

**ZENITH** 842-5151, poste 316  
DUPUIS — TROISIÈME, 865 EST, RUE STE-CATHERINE